RAPPORT 2010

Huitième édition

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

COALITION MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

ETATS-UNIS : LA PEINE DE MORT ASSOMBRIT LA DÉMOCRATIE

10.10.10

Huitième édition

COALITION MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT
www.worldcoalition.org

LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Composée de 120 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002.

La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions partout où la peine de mort est en vigueur. La Coalition mondiale s'attache à atteindre ce but en menant des actions de lobbying auprès des organisations internationales et des États, en organisant des événements de portée internationale et en facilitant la constitution ou le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort.

Depuis 2003, la Coalition mondiale a instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort. Cet événement est célébré partout dans le monde et tout particulièrement dans les pays qui continuent à appliquer la peine de mort.

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne et de l'AFD. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la Coalition mondiale contre la peine de mort et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou de l'AFD.

Coalition mondiale contre la peine de mort
3, rue Paul Vaillant Couturier, 92320 Châtillon – France
Tél. : + 33 1 57 63 03 57
contact@worldcoalition.org
www.worldcoalition.org

© Coalition mondiale contre la peine de mort, 2011

[TABLE DES MATIÈRES]

[1]
Une Journée mondiale sur la peine de mort aux Etats-Unis 5

Les Journées mondiales contre la peine de mort 6
10.10.10 : 10 raisons pour abolir la peine de mort 7
Peine de mort : faits et chiffres 2010 7
- Pays abolitionnistes et non abolitionnistes....8
- Condamnations à mort et exécutions....8
- Instruments internationaux en faveur de l'abolition 9

La 8e édition de la Journée mondiale : Etats-Unis, la peine de mort assombrit la démocratie....10
- Contexte historique....11
- La peine de mort aux Etats Unis aujourd'hui 12
- L'échec d'un système judiciaire qui condamne des innocents à mort 12
- Il y a des moyens plus efficaces pour lutter contre la criminalité 13

[2]
Le rôle de mobilisation de la Coalition mondiale 15

L'implication de nouveaux acteurs....16
- Une mobilisation accrue aux Etats-Unis 16
- La reconnaissance croissante du 10 octobre comme Journée officielle....18
- Une ouverture à d'autres publics 20

Les outils d'information et de mobilisation 22

[3]
Les initiatives par région 25

■ **Asie-Pacifique**
(30 actions dans 15 pays)....27

■ **Afrique Sub-saharienne**
(49 actions dans 12 pays)....28
Fiche pratique n° 1
Comment organiser une semaine de sensibilisation dans les écoles....29

■ **Amériques**
(67 actions dans 10 pays)....30
Fiche pratique n° 2
Comment organiser une conférence avec des officiers de police, des familles de victimes ou des condamnés à mort innocentés 31

■ **Europe**
(280 actions dans 15 pays)....32
Fiche pratique n° 3
Comment organiser une Flash Mob 33

■ **Moyen-Orient et Afrique du Nord**
(14 actions dans 4 pays)....34
Fiche pratique n° 4
Comment organiser une exposition d'affiches de « Poster for Tomorrow » 35

[4]
La couverture médiatique 37

Revue de presse région par région 38
Les nouvelles formes d'information et de mobilisation en ligne....39
Fiche pratique n° 5
Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements 41

[**TABLE DES MATIÈRES**]

[5]
Les suites de la Journée mondiale **43**

L'abolition en marche 44
Poursuivre la mobilisation 45
La Journée mondiale 2011 45

[6]
Annexes **47**

I - Liste des initiatives 48
II - Communiqués de presse 60
III - Revue de presse 72
IV - Les membres de la Coalition mondiale 85

[1]
Une Journée mondiale sur la peine de mort aux Etats-Unis

« Injection léthale », peinture de Robert Priseman.

« La peine de mort a encore de nombreux fans,
et ceux qui veulent la voir abolie seraient stupides de ne pas reconnaître ce fait.
Mais beaucoup d'Américains se rendent compte que les risques
et les coûts engendrés par la peine capitale n'en valent pas la peine. »

Éditorial, Birmingham News 22/11/2010

Les Journées mondiales contre la peine de mort

En 2003, la Coalition mondiale contre la peine de mort a instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort. En 2007, elle a été officiellement nommée « Journée européenne contre la peine de mort ». Cette initiative a eu pour objectif d'encourager l'organisation d'initiatives dans le plus grand nombre de pays possible et ainsi susciter une réflexion quant à l'abolition de la peine de mort dans le monde. Depuis, cet événement connaît un succès grandissant, lequel contribue à tisser les liens du réseau abolitionniste mondial.

Au cours des éditions précédentes, les initiatives locales ont été lancées dans le monde entier : l'édition de 2003 a été célébrée dans 63 pays, avec 188 initiatives pour arriver à plus de 400 initiatives en 2006 et 2007. Par ailleurs, chaque année a été marquée par le lancement d'un appel ou d'une pétition. Celle de 2005, appelant les Chefs d'État africains à abolir la peine de mort a recueilli 42 000 signatures, contre plus de 100 000 en 2009. Depuis 2005, un thème est choisi pour la célébration de cet événement, afin d'attirer l'attention et de motiver les initiatives dans le monde. Le premier thème choisi fut celui de l'abolition de la peine de mort en Afrique. En 2005, 12 pays avaient aboli la peine de mort, 21 la maintenaient, et 20 États africains n'avaient pas exécuté de condamnés à mort depuis plus de dix ans. L'édition de 2006 fut dédiée aux échecs de la justice : discriminations, exécutions des populations vulnérables, exécutions d'innocents et procès inéquitables. Tous ces exemples d'échecs de la justice furent illustrés par des cas particuliers, cherchant à sensibiliser la population et ainsi motiver la signature des pétitions et la mobilisation.

L'année suivante, la Coalition mondiale décida d'encourager la mobilisation internationale en faveur de la résolution appelant à établir un moratoire international sur l'application de la peine de mort lors de la 62e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Puis, en 2008 ce fut le tour de l'Asie, le continent qui compte le plus grand nombre d'exécutions au monde.

Affiches des Journées mondiales 2007, 2008, 2009 et 2010.

En 2009, la Coalition mondiale a lancé la campagne « Éduquer à l'abolition » pour sensibiliser les nouvelles générations à la problématique de la peine de mort.

Parallèlement elle s'est mobilisée pour appeler à l'arrêt des exécutions des mineurs dans les pays qui en exécutent encore. La pétition contre les exécutions de mineurs en Arabie Saoudite, Iran, Soudan et Yémen a recueilli plus de 100 000 signatures.

Enfin, l'édition de la Journée mondiale de 2010 a été consacrée aux États-Unis. En 2009, les États-Unis étaient cinquièmes sur la liste des pays qui exécutent le plus au monde, derrière la Chine, l'Iran, l'Irak et l'Arabie saoudite. Cette neuvième Journée mondiale contre la peine de mort était l'occasion de soutenir ceux qui se battent pour son abolition aux États-Unis et également de renforcer la tendance vers l'abolition dans le monde pour qui les États-Unis se veulent un modèle de démocratie.

Peine de mort : les faits et chiffres 2010

Les faits et chiffres mentionnés ci-après sont tirés des différents rapports d'Amnesty International parus en 2010 et 2011 sauf mention spéciale. Amnesty International, Hands off Cain, Human Rights Watch et Stop Child Executions, cités ci-après, sont membres de la Coalition mondiale contre la peine de mort.

10.10.10
10 RAISONS POUR ABOLIR LA PEINE DE MORT

1- Aucun État ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie d'un citoyen.
2- Elle est irréversible. Aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
3- Elle est inefficace. Il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
4- Elle est injuste. La peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les malades mentaux, les personnes victimes de discrimination pour leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
5- Elle n'accorde pas de justice aux familles des victimes de meurtre. Les effets d'un meurtre ne peuvent pas être effacés par un autre meurtre.
6- Elle crée de nouvelles victimes indirectes et en chaîne. Les proches du condamné.
7- Elle est inhumaine, cruelle et dégradante. Les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes et l'exécution elle-même est une agression physique et mentale.
8- Elle est appliquée en violation des normes internationales. Elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par trois fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149, 63/168 et 65/201 adoptées en 2007, 2008 et 2010).
9- Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous.
10- Elle interdit toute possibilité d'amendement pour le criminel.

Pays abolitionnistes et non abolitionnistes

Plus de deux tiers des pays du monde ont supprimé la peine de mort en droit ou en pratique.

• 97 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes ;

• 8 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes, sauf les crimes exceptionnels, tels que ceux commis en temps de guerre ;

• 34 pays peuvent être considérés comme abolitionnistes *de facto* : la peine de mort est toujours prévue par leur législation, mais ils n'ont procédé à aucune exécution depuis au moins dix ans.

Ce sont ainsi 139 pays qui ont aboli la peine capitale *de jure* ou *de facto*.

Mais 58 pays et territoires maintiennent la peine de mort et appliquent ce châtiment et 23 pays ont procédé à des exécutions en 2010.

Progrès réalisés vers l'abolition mondiale de la peine de mort

Depuis 1990, plus de 57 pays ont aboli la peine capitale pour tous les crimes.

Certains sont des pays d'Afrique (parmi les exemples récents figurent le Gabon, le Burundi et le Togo) ; d'autres, des Amériques (Mexique, Paraguay, Argentine) ; d'autres encore, d'Asie et du Pacifique (Philippines, Samoa, Kirghizstan, Ouzbékistan) ou bien d'Europe (Arménie, Bosnie-Herzégovine, Chypre).

Condamnations à mort et exécutions

Au cours de l'année 2010, au moins 527 prisonniers ont été exécutés dans 23 pays, mais ce chiffre ne tient pas compte des milliers d'exécutions qui ont eu lieu en Chine, puisque ce pays ne communique pas les chiffres relatifs à la peine de mort.

Cette même année, au moins 2024 personnes ont été condamnées à mort dans 67 pays. Ces chiffres reflètent uniquement les cas dont Amnesty International a eu connaissance et sont en deçà de la réalité. La peine de mort reste en effet un secret d'Etat dans de nombreux pays.

• En Asie : la Chine toujours au premier rang

Cette année, comme les années précédentes, les pays du continent asiatique ont exécuté et condamné plus de personnes que les autres pays du reste du monde.

En Chine, les statistiques nationales officielles sur l'application de la peine capitale restent un secret d'État. Il est par conséquent très difficile d'avoir des informations réelles et fiables sur la situation de la peine de mort dans le pays. Amnesty International indique cependant qu'en 2010, la Chine a continué à appliquer largement la peine de mort à des milliers de personnes. Pourtant, même dans ces conditions, une évolution positive est en cours et en février 2011, l'Assemblée nationale populaire de Chine a adopté une loi réduisant de 68 à 55 le nombre d'infractions passibles de la peine de mort.

Amnesty International a reçu des informations faisant état d'au moins 60 exécutions en Corée du Nord en 2010. Les exécutions se déroulent généralement en secret, mais de nombreuses exécutions auraient eu lieu en public afin de servir d'exemple.

En 2010, 11 pays ont prononcé des condamnations à la peine capitale mais ont continué à ne pas réaliser d'exécutions : l'Afghanistan, le Brunei Darussalam, la Corée du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Laos, les Maldives, le Myanmar, le Pakistan, le Sri Lanka et la Thaïlande. En janvier 2010 la Mongolie a déclaré un moratoire officiel sur les exécutions.

• Iran, Arabie Saoudite et Yémen

Selon les informations recensées par Amnesty International, l'Iran a exécuté au moins 252 personnes en 2010. Selon le rapport annuel d'Iran Human Rights, au moins 546 personnes ont été exécutées en 2010 dont 312 exécutions ont été confirmé officiellement ou officieusement par les autorités iraniennes. Ces chiffres confirment la place de l'Iran, au deuxième rang des exécutions dans le monde.

Au Yémen, au moins 53 personnes ont été exécutées en 2010.

L'Arabie Saoudite a exécuté moins de prisonniers par rapport à 2008 et 2009 mais le nombre de personnes reste parmi les plus élevés : au moins 27 personnes ont été exécutées

• États-Unis

Aux États-Unis, en 2010, 12 États ont procédé à des exécutions, ôtant la vie à 46 personnes. Le Texas, avec 17 exécutions, est l'Etat qui exécute le plus aux Etats-Unis, suivi de l'Ohio (8 exécutions).

Instruments internationaux en faveur de l'abolition

L'un des progrès majeurs réalisés ces dernières années réside dans l'adoption de traités internationaux par lesquels les États s'engagent à ne pas avoir recours à la peine capitale. Ces traités sont actuellement au nombre de quatre :

• **le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques,** visant à abolir la peine de mort, qui a été ratifié par 73 États. Trois autres pays ont signé le Protocole, signifiant ainsi leur intention de devenir partie à cet instrument à une date ultérieure.

• **le Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'Homme,** traitant de l'abolition de la peine de mort, qui a été ratifié par onze États du continent américain.

• **le Protocole n° 6 à la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales,** (Convention européenne des droits de l'Homme) concernant l'abolition de la peine de mort, qui a été ratifié par 46 États européens et signé par un autre.

• **le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales,** relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances, qui a été ratifié par 42 États européens et signé par ·3 autres.

En plus de ces traités, de nombreuses résolutions adoptées ces dix dernières années par l'Assemblée générale des Nations unies font référence à la question de la peine de mort.

Parmi les plus récentes, la Résolution 65/206 pour un moratoire sur l'application de la peine de mort adoptée en décembre 2010 demande notamment à tous les États qui maintiennent encore la peine de mort de limiter progressivement son application, de réduire le nombre d'infractions qui emportent cette peine et d'instituer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort.

Les résolutions de l'Assemblée nationale ne sont pas juridiquement contraignantes mais elles ont une portée symbolique capitale.

Elles constituent l'expression légitime de la majorité des États membres des Nations unies et sont dotées d'une force morale. Elles traduisent aussi une tendance mondiale vers l'abolition.

La 8e édition
de la Journée mondiale :

« États-Unis, la peine de mort assombrit la démocratie »

Les États-Unis sont l'un des rares pays au monde où chaque Etat a le pouvoir de légiférer sur la question de la peine de mort. Au 10 mars 2011, 16 États fédérés sont abolitionnistes et 34 États maintiennent la peine de mort, mais la situation varie d'un État rétentionniste à l'autre. 8 de ces États n'ont procédé à aucune exécution au cours des 10 dernières années. En 2010, ce sont 12 États qui ont exécuté. L'Alabama, l'Oklahoma, l'Ohio, le Texas et la Virginie ont exécuté le plus grand nombre de prisonniers. L'État du Texas a exécuté à lui seul 17 personnes, représentant 40 % des exécutions aux États-Unis.

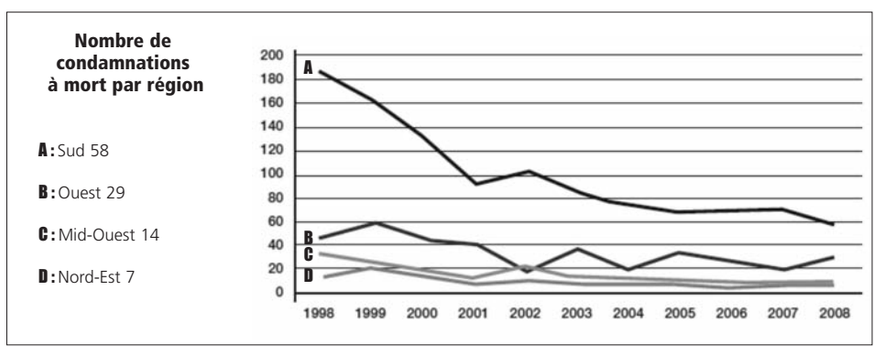

Ces dernières années, les mesures abolitionnistes se sont répandues à travers les États-Unis. Selon Amnesty International, les exécutions aux États-Unis ont atteint un pic en 1994, mais ont chuté de plus de 60 % dans la dernière décennie. Après le New Jersey en 2007, le Nouveau Mexique en 2009, l'Illinois est devenu, en 2011, le 16e État à abolir la peine capitale. Le nombre d'exécutions et de condamnations a chuté au cours des dix dernières années pour atteindre le niveau le plus bas en 34 ans en 2009 et 2010.

Cette tendance positive vers l'abolition ne serait pas possible sans le développement du réseau abolitionniste qui s'étoffe de jour en jour aux Etats Unis, traduisant le basculement progressif de l'opinion publique vers l'abolition de la peine de mort.

Contexte historique

C'est dans les années 1930 qu'il y a eu plus d'exécutions dans l'histoire des États-Unis, avec une moyenne de 167 par an.

Dans les années 1950, l'opinion publique a commencé à rejeter la peine capitale. Beaucoup de nations alliées ont supprimé ou limité la peine de mort, et aux États-Unis, le nombre d'exécutions a nettement chuté.

Le moratoire de 1972 à 1976 : la question du caractère arbitraire de la peine de mort a été portée devant la Cour suprême en 1972 dans le cadre de l'affaire Furman c. État de Géorgie. Avec l'arrêt Furman, la Cour suprême a créé une jurisprudence selon laquelle une punition serait « cruelle et inhabituelle » si elle était trop sévère par rapport au délit commis, si elle était « arbitraire », si elle portait atteinte au sens de la justice de la société ou si elle n'était pas plus efficace qu'une peine moins sévère. Cet arrêt a permis l'établissement d'un moratoire sur la peine de mort pendant quatre ans, le temps que les États qui souhaitaient maintenir la peine de mort réécrivent leur législation relative à la peine de mort et suppriment les problèmes cités dans l'arrêt Furman.

En mars 2005, la Cour suprême a déclaré dans le cadre de l'affaire Roper c. Simmons que condamner à mort ceux qui avaient commis un crime avant l'âge de 18 ans constituait une punition cruelle et inhabituelle, et était, de ce fait, contraire à la constitution.

Etats américains qui ont aboli la peine de mort pour tous les crimes :

Alaska, Hawaii, Illinois, Iowa, Maine, Massachusetts, Michigan, Minnesota, New Jersey, Nouveau-Mexique, New York, Dakota du Nord, Rhode Island, Vermont, West Virginia, Wisconsin.

États américains qui maintiennent la peine de mort, mais n'ont procédé à aucune exécution au cours des 10 dernières années :

Colorado, Idaho, Kansas, Nebraska, New Hampshire, Oregon, Pennsylvanie et Wyoming.

États américains rétentionnistes (qui ont exécuté ces dernières années) :

Alabama, Arizona, Arkansas, Californie, Connecticut, Delaware, Floride, Géorgie, Indiana, Kentucky, Louisiane, Maryland, Mississippi, Missouri, Montana, Nevada, Caroline du Nord, Ohio, Oklahoma, Caroline du Sud, Dakota du Sud, Tennessee, Texas, Utah, Virginie et Washington.

*** Le gouvernement et l'armée américaine sont tous deux rétentionnistes.**

La peine de mort aux Etats Unis aujourd'hui

Les deux principaux chefs d'accusation passibles de la peine capitale :

• Meurtre (dans les 34 États rétentionnistes + gouvernement et armée américains)
• Crime de « felony murder » ou droit des parties (existe dans 22 États rétentionnistes + gouvernement américain)

Les méthodes d'exécution

La méthode d'exécution dépend d'un certain nombre de facteurs comprenant, la date à laquelle le délit a été commis, la disponibilité des méthodes d'exécution et/ou la préférence de la personne condamnée.

• Injection létale = 34 (États rétentionnistes) + armée et gouvernement américain
• Chaise électrique = 8 (Alabama, Arkansas, Floride, Kentucky, Oklahoma, Caroline du Sud, Tennessee, Virginie)
• Chambre à gaz = 5 (Arizona, Californie, Maryland, Missouri, Wyoming)
• Pendaison = 2 (New Hampshire et Washington)
• Peloton d'exécution = 2 (Oklahoma et Utah)

Le gouvernement américain emploie la méthode d'exécution en vigueur dans l'État où la peine a été prononcée.

L'échec d'un système judiciaire qui condamne des innocents à mort

Depuis la reprise des exécutions en 1977, 138 personnes ont été libérées des couloirs de la mort aux Etats-Unis suite à la reconnaissance de leur innocence, dont neuf en 2009.

Les facteurs qui contribuent à la condamnation de personnes innocentes lors des procès où est en jeu la peine capitale sont les suivants : dépositions peu fiables des témoins oculaires, erreurs de la police ou du procureur, insuffisance dans la représentation juridique, expertises non fiables et faux aveux.

Les erreurs judiciaires dans les cas emblématiques sensibilisent l'opinion publique. C'est ainsi qu'Anthony Porter a vu son exécution suspendue après 17 ans passés dans le couloir de la mort en 1998, dans l'Etat d'Illinois. Au cours de la suspension un groupe d'étudiants s'est saisi du cas et a prouvé son innocence. Il a alors pu être libéré. En 2003, le gouverneur de l'Illinois a déclaré un moratoire sur les exécutions et commué les condamnations à mort de tous ceux qui étaient dans les couloirs de la mort de cet État.

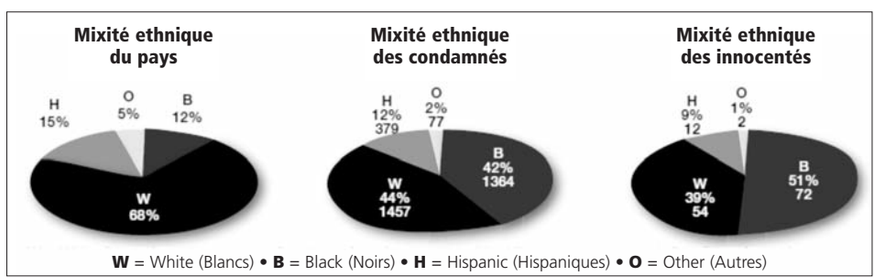

Les discriminations entraînent des erreurs judiciaires

La population américaine est composée de 68 % de blancs, 12 % de noirs, 15 % d'hispaniques et 5 % d'autres origines. Cependant, 42 % des condamnés à mort sont noirs, contre 44 % de blancs selon le Death Penalty Information Center, illustrant ainsi la disproportion des condamnations à mort sur les minorités.

Le statut socioéconomique, joue également un rôle influent dans la détermination de qui est condamné à mort. Dans la plupart des cas, les condamnés à mort sont issus de milieux pauvres et ne peuvent payer des frais élevés pour assurer leur défense.

Pourtant, ni les revenus, ni l'origine, ne doivent pas être un facteur influent dans l'application de la justice.

Il y a des moyens plus efficaces pour lutter contre la criminalité

Bien que les dépenses liées à la peine de mort soient différentes dans chaque État, elles sont très élevées partout aux Etats-Unis. En moyenne, chaque État doit débourser un million de dollars de plus pour un procès avec condamnation à mort que pour un procès sans la peine de mort parce que la procédure pénale est différente.

En Californie, le plus grand État des Etats-Unis, une commission étatique a récemment découvert que le coût de cette peine inefficace, est de 125 millions de dollars par an, avec une attente de plus de 22 ans entre la condamnation et l'exécution. Cela dépasse

[Clarence Brandley

CONDAMNÉ EN 1981 • INNOCENTÉ EN 1991

Accusé du meurtre d'une jeune fille de 16 ans

Brandley travaillait comme gardien de lycée à Conroe (Texas) en 1980, quand la police l'a arrêté pour le meurtre de Cheryl Fergeson, une étudiante de 16 ans.
Tandis que la police interrogeait Brandley et un de ses collègues blancs, l'un des policiers a déclaré : *« L'un de vous deux sera pendu pour ça »*, ajoutant à l'intention de Clarence : *« Puisque c'est toi le nègre, tu es élu »*.
Lors de son premier procès, Clarence a été soumis à un jury entièrement composé de blancs. Un des jurés a jugé Clarence non coupable, le jury a alors été dissous. Ce juré a subi un harcèlement permanent et des menaces à la suite du procès, il a également été raillé et traité d'*« amoureux des nègres »*. Le second jury, toujours entièrement blanc, a déclaré Clarence coupable, ce qui a abouti à sa condamnation à mort en 1981. Un an plus tard, il est apparu que la majorité des preuves matérielles liées à l'enquête sur le meurtre avait mystérieusement disparu alors qu'elles étaient en possession de la police. En 1986, un nouveau témoin a déclaré qu'il connaissait le véritable meurtrier. Pourtant, Clarence n'a pas eu droit à un nouveau procès comme le demandait son avocat. Alors que la date de son exécution était fixée au 27 mars 1987, un mouvement de protestation a commencé à se développer.
En octobre 1987, après de nombreuses auditions détaillant les erreurs commises dans le cadre de l'enquête, le juge a déclaré : *« En trente années d'expérience judiciaire, c'est la première fois que ce tribunal, que je préside, se trouve confronté à un cas aussi choquant de discrimination raciale… impliquant des fonctionnaires qui ont perdu de vue ce qui est exact et juste »*.

largement le coût de l'emprisonnement à vie. Cela est d'autant plus critique, que ces dépenses pourraient être utilisées à d'autres fins.

En mars 2010, un article de *Fox News* sur le coût de la peine capitale a ainsi expliqué que « *Chaque fois qu'un tueur est condamné à mort, une école est fermée. C'est le constat d'un nombre croissant d'études qui ont examiné de très près le coût de la peine de mort dans les 35 États qui l'appliquent encore* ».

Un rapport de 2009 de *Death Penalty Information Center* a montré que les chefs de police américains classent la peine de mort dernière dans leurs priorités pour la réduction efficace de la criminalité, qu'ils ne croient pas que ce soit un moyen de dissuasion performant, et qu'ils la considèrent comme une utilisation injustifiée de l'argent des contribuables dans la lutte contre la criminalité. Les familles de victimes de meurtres ont également exprimé leurs préoccupations concernant les dépenses liées à la peine capitale.

Cet argent serait mieux dépensé dans les services de soutien aux victimes et autres besoin des familles de victimes à la suite du crime.

[Randy Steidl

CONDAMNÉ EN 1986 • INNOCENTÉ EN 2004

Accusé du meurtre d'un couple récemment marié

Randy Steidl a été mal défendu. Il n'avait obtenu aucun test ADN permettant de le disculper, et des témoins ont fabriqué un faux témoignage contre lui à la demande de la police.
Une enquête dirigée par la police d'État de l'Illinois a montré que la police et les procureurs locaux avaient comploté contre Randy et son co-accusé, Herbert Whitlock.
En 2003, le juge fédéral Michael McCuskey a annulé la peine prononcée contre Randy et ordonné l'ouverture d'un nouveau procès, déclarant que si les preuves appropriées avaient été examinées et présentées dès le départ, Randy aurait probablement été acquitté par le jury. L'État a réexaminé l'affaire, analysé les preuves ADN, avant de conclure à l'absence de lien entre Randy et le meurtre.

PEINE DE MORT : COÛTS EN MILLIONS DE DOLLARS

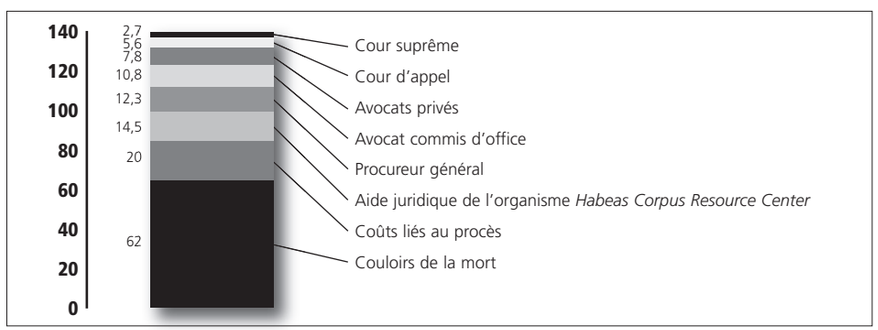

[2] Le rôle de mobilisation de la Coalition mondiale

Rassemblement en Californie pour la Journée mondiale 2010.

> *Mobilisez-vous car vous pouvez sauver des vies. »*
> Antoinette Chahine, condamnée à mort
> innocentée au Liban, intervenant lors de la Journée mondiale de 2010.

L'implication de nouveaux acteurs

Une mobilisation accrue aux États-Unis

Cette 8e Journée mondiale a été l'occasion de travailler avec de nouveaux partenaires et d'augmenter la portée de cet événement en particulier aux États-Unis. Même si plusieurs organisations américaines étaient membres de la Coalition mondiale, peu d'entre elles se mobilisaient jusqu'alors pour le 10 octobre et cette Journée était un excellent moyen d'en comprendre les raisons et d'y remédier.

En organisant et participant à quatre grandes rencontres abolitionnistes en un an de Louisville, Kentucky, à San Francisco, Californie, en passant par Washington DC et Chicago, Illinois, la Coalition mondiale a pu fédérer les efforts et permettre aux militants américains de comprendre qu'ils ne sont pas seuls et que la mobilisation internationale a aussi un impact aux États-Unis.

Pour définir sa stratégie, la Coalition mondiale a lancé très tôt la mobilisation et a annoncé dès janvier 2010, lors de la Conférence annuelle de la Coalition nationale américaine contre la peine de mort au Kentucky, sa volonté d'impliquer davantage le réseau américain. Au cours d'un atelier de présentation du travail de la Coalition mondiale, les participants ont pu exprimer ce qu'ils attendaient de la mobilisation internationale. Suite à cette conférence, cinq nouvelles organisations américaines, dont la très renommée « Equal Justice USA » ont demandé à intégrer la Coalition mondiale et sont désormais membres. On est ainsi passés de 16 à 21 membres américains dans la Coalition mondiale.

La Coalition a ensuite consulté les abolitionnistes américains à tous les stades de la préparation de la Journée mondiale. Ils sont notamment intervenus pour remettre en question la pertinence d'une pétition internationale pour demander l'arrêt des exécutions au États-Unis. Pour la plupart des organisations abolitionnistes américaines, la peine de mort est un problème local. En effet, les États-Unis sont l'un des rares pays fédéraux où chaque État a le pouvoir de légiférer sur la question de la peine de mort. Il est déjà très difficile pour les abolitionnistes américains de travailler au niveau national et l'international leur semblait hors d'atteinte, inutile, voire contreproductif. 2010 était en plus une année électorale, ce qui rendait encore plus difficile toute pression internationale.

Pour toutes ces raisons, la Coalition mondiale a donc décidé de ne pas avoir de pétition ou d'appels à destination des dirigeants américains. A la place, les associations américaines ont proposé de centrer les actions internationales sur le soutien à ceux qui se battent au niveau local, notamment pour leur apporter une certaine légitimité.

En juin 2010, l'Assemblée générale de la Coalition mondiale s'est tenue à l'Université de Californie à San Francisco et a réuni près de 200 participants pour la journée ouverte au public. Organisée par les membres de la

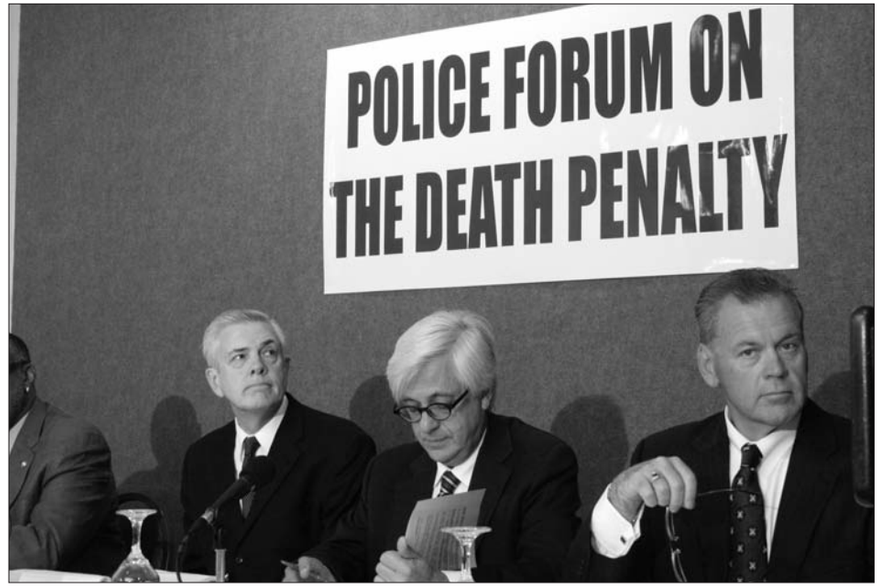

Conférence de presse « Combattre la criminalité aux Etats-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ? » Washington DC, octobre 2010.

Coalition mondiale sur place, dont « Death Penalty Focus », elle a permis d'aborder des thèmes liés à l'application de la peine de mort aux États-Unis et dans le monde.

Les séances plénières ont permis de mieux comprendre à la fois « l'exception américaine » en matière de droits de l'homme et de peine de mort, et la discrimination dans les couloirs de la mort, notamment à l'égard des Sud-Américains.

Les ateliers ont quant à eux privilégié l'importance dans les débats de la parole des familles de victimes, des innocentés, des officiers de police ainsi que les mécanismes d'appels et l'argument du coût de la peine de mort dans le pays.

Le Président du parti Démocrate de Californie, John Burton, est aussi intervenu à cette occasion et a déclaré : « *Je suis fier que les militants californiens de mon parti aient décidé de mettre dans leur programme l'abolition de la peine de mort dans mon État* ».

Les élections se sont tenues quelques mois plus tard, en novembre, et malgré une campagne rétentionniste agressive contre l'agenda abolitionniste des Démocrates californiens, la majorité des citoyens ont élu les Démocrates.

Le 13 octobre 2010 à Washington DC, pour marquer la Journée mondiale, la Coalition mondiale a co-organisé avec les acteurs américains les plus influents tels que le « Death Penalty Information Center », « Death Penalty Focus », et « Equal Justice USA » une conférence de presse intitulée « *Combattre la criminalité aux Etats-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ?* ».

Les panelistes, tous officiers de police ou procureurs s'opposant à la peine de mort, ont évoqué leur expérience dans la lutte contre

la criminalité et leurs doutes quant à l'effet dissuasif de la peine de mort ou à ses conséquences pour les familles de victimes. L'originalité de cette conférence était de réunir à la fois des policiers ou procureurs américains et européens et d'ainsi lui conférer une dimension internationale.

Enfin, en janvier 2011, un an après la conférence de la Coalition nationale américaine au Kentucky, celle-ci s'est de nouveau réunie à Chicago, Illinois. L'atelier de présentation du travail de la Coalition mondiale a été reconduit et a attiré encore davantage de participants. De 25 en 2010, ils étaient près de 50 présents dans la salle en 2011, dont des représentants des 5 nouveaux membres acquis en 2010.

Enfin, quelques jours avant cette conférence, le sénat de l'Illinois avait adopté une proposition de loi pour l'abolition de la peine de mort dans le pays. Le gouverneur Quinn avait alors soixante jours pour signer la loi ou poser son véto.

Après concertation avec ses membres américains, et pour soutenir les efforts de la Coalition Illinoise contre la peine de mort, la Coalition mondiale avait publié plusieurs articles ainsi que l'interview du directeur de la Coalition Illinoise, Jeremy Schroeder et avait appelé ses membres à envoyer des lettres demandant au gouverneur de signer la loi en insistant sur le contexte international.

Le gouverneur a finalement fini par signer la loi le 9 mars 2011 après avoir reçu près de 12 000 appels pour l'abolition de la peine de mort contre 700 s'opposant à cette loi. Cette abolition restera le symbole du succès de cette 8e Journée mondiale contre la peine de mort dédiée aux États-Unis.

La reconnaissance croissante du 10 octobre comme Journée officielle

La Coalition mondiale s'est aussi mobilisée en 2010 pour accroître l'implication des organisations intergouvernementales pour une reconnaissance croissante du 10 octobre comme Journée mondiale officielle contre la peine de mort.

Dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, la Coalition mondiale avait soumis en avril 2010 des informations sur la peine de mort aux États-Unis pour son examen en novembre 2010. Co-signé par la plupart des membres américains de la Coalition mondiale et porté par le US Human Rights Network, ce document soulignait les problèmes liés à l'application de la peine de mort dans le pays. Il expliquait par exemple que les conditions de détentions étaient en violation des normes internationales, que de nombreuses discriminations entachaient la pratique de la peine capitale, et que les États-Unis n'avaient toujours pas mis en œuvre la décision *Avena and Other Mexican Nationals* de la Cour internationale de justice.

Lors de l'Examen des États-Unis en novembre 2010, 27 Etats, dont la l'Algérie, l'Australie, le Mexique, la Russie et de nombreux États européens ont recommandé aux États-Unis de mettre en place un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort. En réponse à ces recommandations, un représentant de la délégation américaine a indiqué qu'il était lui-même opposé à l'application de la peine de mort et que la question faisait l'objet d'un vif débat aux États-

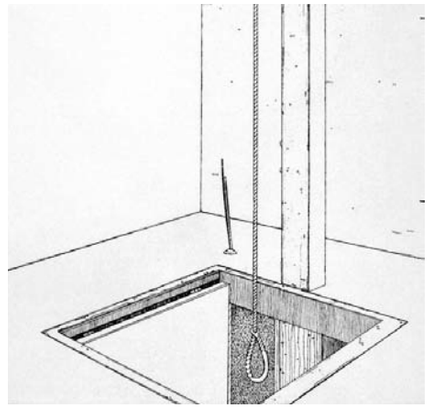

« Potence avec trappe », encre sur papier, Robert Priseman.

Unis, mais que la peine de mort n'était pas interdite en droit international et que chaque État avait le droit de décider de l'utiliser.

Le nombre impressionnant de pays recommandant aux États-Unis de mettre un terme à l'application de la peine de mort reflète une tendance croissante quant à la place du débat sur la peine de mort au sein des institutions onusiennes. En 2010, trois rapports sur la peine de mort ont été débattus dans les différents forums des Nations unies : UNODC, Conseil Economique et Social, Conseil des droits de l'Homme et enfin Assemblée générale des Nations unies.

Pour chaque rapport, la Coalition mondiale avait soumis des informations, était citée, participait aux débats et organisait des *side events* pour en débattre plus longuement. A chaque intervention, elle parlait de la Journée mondiale contre la peine de mort, insistant sur l'importance de reconnaître une telle Journée, de façon à ce que l'idée fasse progressivement son chemin pour que cette Journée apparaisse comme légitime aux yeux de tous. Mais son travail était sensiblement différent avec les institutions européennes. En effet, en 2007 la Journée mondiale était devenue officiellement Journée européenne contre la peine de mort sur décision conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

La Coalition mondiale n'avait donc pas besoin de convaincre ces institutions quant à la pertinence de cette Journée, mais elle devait s'assurer qu'elles se mobiliseraient. Le rôle des institutions européennes était d'autant plus important pour cette 8e Journée mondiale qu'elle portait sur les États-Unis, l'un des principaux partenaires de l'Union européenne et pays observateur du Conseil de l'Europe. C'était aussi une année clé pour l'Europe abolitionniste, car en décembre 2010 une nouvelle résolution pour un moratoire sur la peine de mort allait être votée à l'ONU.

La mobilisation tant des organisations européennes que des Etats européens a été en vérité impressionnante. Le Parlement européen a voté une résolution de plusieurs pages appelant notamment les États-Unis à « *instaurer immédiatement un moratoire sur les exécutions* ». La Commission des droits de l'Homme du Parlement européen a en outre invité la Coalition mondiale à participer à une audience portant sur le sort des ressortissants européens dans les couloirs de la mort aux États-Unis. Enfin la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères, Lady Ashton et le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjorn Jagland, ont publié une déclaration commune commençant par ces mots : « *La peine de mort est cruelle et inhumaine, elle porte atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux sur lesquels reposent les deux organisations.* » Le Conseil de l'Europe était partenaire de « Poster for Tomorrow » et avait contacté la Coalition

mondiale pour s'associer à ce projet contre la peine de mort. Le rapport de Renate Wohlwend, rapporteuse sur la peine de mort de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, présenté en 2011, abordait aussi le problème de la peine de mort aux États-Unis.

Enfin, la Conférence annuelle du Bureau des droits de l'Homme et de la démocratie de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) s'est réunie le 7 octobre pour discuter du rapport annuel sur la situation de la peine de mort dans la zone de l'OSCE dont les États-Unis font partie. La Coalition mondiale ainsi que d'autres ONG et des Etats européens sont intervenus pour interroger les Etats-Unis et évoquer la 8e Journée mondiale. Les États-Unis et le Belarus sont les deux seuls États participatifs dans l'OSCE (sur 56) qui continuent à exécuter des condamnés à mort.

Peut-être encore plus significatifs de la reconnaissance officielle de la Journée mondiale en Europe est l'utilisation qu'en ont faite certains Etats européens. Par exemple, la France a profité de cette opportunité pour organiser des conférences dans plusieurs États rétentionnistes comme au Tadjikistan, en République démocratique du Congo ou au Cameroun, même chose pour le Royaume-Uni à Trinidad et Tobago ou pour l'Allemagne à Taiwan. Enfin, la Commission internationale contre la peine de mort a été lancée à Madrid, Espagne, pour la Journée mondiale *(voir le communiqué de presse Annexe 2, p.64)*.

L'implication des États et institutions européennes est primordial pour faire reconnaître la légitimité du 10 octobre. Cependant, il ne faut pas que cette Journée reste une Journée européenne.

Pour y remédier, la Coalition mondiale doit continuer son travail auprès des autres organisations intergouvernementales comme les Nations unies ou les organisations régionales comme l'Union africaine, l'Organisation des États américains ou l'Association des États d'Asie du Sud-Est.

Une ouverture à d'autres publics

Dans son évaluation de cette 8e Journée mondiale, la FIACAT, organisation membre de la Coalition mondiale, expliquait :

« *La mobilisation autour de la Journée mondiale par les médias et les organisations internationales intergouvernementales a été un véritable succès. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue le fait que cette journée doit rester une date permettant la mobilisation du plus grand nombre à la base* ».

C'est dans cette optique que la Coalition mondiale s'est associée depuis quelques

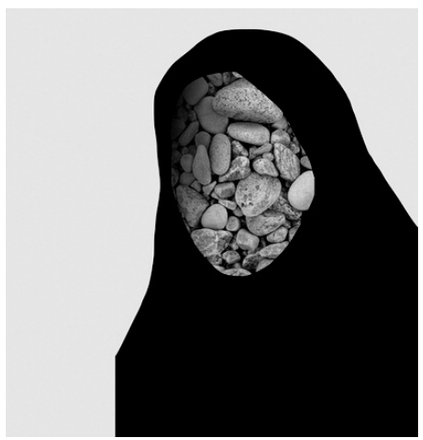

« It must be stopped », Poster 4 Tomorrow, Natalia Lazarashvil, Géorgie.

années à des projets artistiques. Après un partenariat en 2009 avec l'artiste britannique Robert Priseman pour son livre *No Human Way to Kill*, la Coalition mondiale s'est associée en 2010 au projet « Poster for Tomorrow ». Ce concours international d'affiches pour promouvoir les droits de l'Homme, était consacré en 2010 à l'abolition de la peine de mort.

S'adressant avant tout à des artistes et des graphistes, il était ouvert à tous et chacun pouvait soumettre son dessin. Un jury d'experts internationaux à sélectionné les 100 meilleures affiches sur plus de 2 090 reçues de 67 pays du monde entier. Elles ont ensuite été portée aux yeux du grand public avec une cinquantaine d'expositions à travers le monde à l'occasion de la Journée mondiale, permettant le débat dans des pays comme l'Iran et la Chine où la société civile a la vie dure.

Une autre initiative artistique promue par la Coalition mondiale a été la mobilisation pour la création d'une mosaïque géante, constituée de milliers de cartes postales créées sur papier ou sur Internet à l'occasion de la Journée mondiale.

Cette immense image composite avait pour but d'être relayée dans le monde sur le web et au cours de différentes activités aux États-Unis en témoignage du soutien international aux abolitionnistes américains.

Près de 1 500 cartes ont été reçues par la Coalition mondiale, ce qui constitue un relatif échec. Beaucoup d'organisations membres de la Coalition ont reconnu avoir été déstabilisées par cette nouvelle forme de mobilisation et ont regretté qu'il n'y ait pas eu de pétition internationale, mais tel était le vœu des abolitionnistes américains.

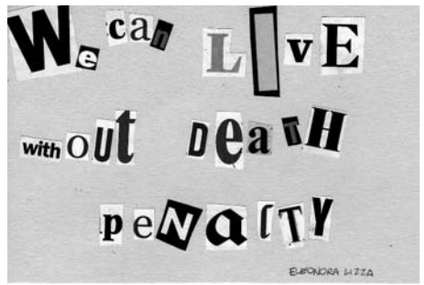

Haut : Exemples de cartes postales créées pour la Journée mondiale.
Bas : « JUSTICE/EDALAT », Poster 4 Tomorrow, Aida Torkamani Asl, Iran.

Les outils d'information et de mobilisation

Comme lors des éditions précédentes, la Coalition mondiale a mis à la disposition de ses membres, des médias et de toute personne souhaitant participer à la Journée mondiale des outils d'information et de mobilisation afin de sensibiliser et de susciter la mobilisation locale dans le plus grand nombre de pays possible, notamment dans les États qui appliquent encore la peine de mort.

Tous les outils étaient disponibles sur simple demande et téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale :
www.worldcoalition.org/journeemondiale

L'affiche de la Journée mondiale

Imprimée en 4 000 exemplaires en français et anglais, elle a été distribuée à tous les membres de la Coalition mondiale et à tous les organisateurs d'initiatives qui pouvaient la commander gratuitement auprès du Secrétariat exécutif de la Coalition mondiale. Elle était aussi disponible dans 6 langues (français, anglais, espagnol, italien, portugais et allemand) en ligne, où elle a été téléchargée 600 fois.

• L'ACAT Cameroun a distribué les affiches lors d'un diner officiel organisé par l'ambassadeur de France au Cameroun en présence de représentants du gouvernement et d'ONG camerounaises.

• L'association camerounaise « Droits et Paix » a utilisé les affiches dans ses dossiers de presse et supports de communication, elle en a apposé au Palais de justice de Bonanjo-Douala, à la prison de New-Bell ainsi que sur le lieu de leur conférence et dans leur siège social.

La brochure d'information

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2010 reprend les revendications de la Coalition mondiale portant sur les États- Unis. Elle offre aussi un résumé de la situation concernant la peine capitale sur ce pays. Elle a dû être réimprimée trois fois pour satisfaire aux besoins des membres de la Coalition mondiale, en tout en 8 000 exemplaires en français et anglais et a été téléchargée 650 fois sur le site de la Coalition mondiale. La Coalition mondiale a été contactée par de nombreux établissements scolaires ou étudiants, notamment en Corée du Sud, France, Grèce et Libéria qui souhaitaient utiliser la brochure pour leurs cours.

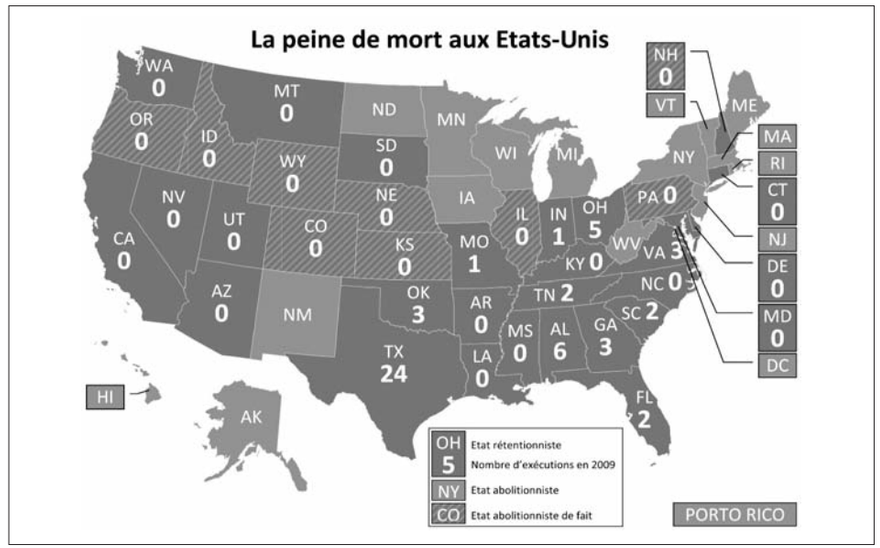

La carte de la peine de mort aux États-Unis

Cette carte illustre l'utilisation de la peine de mort aux États-Unis, État par État. Présente dans la brochure d'information et sur la page Internet dédiée à la Journée mondiale 2010, elle a été téléchargée 400 fois en français et anglais.

Le kit de mobilisation

Réalisé pour guider les organisateurs, il propose des exemples d'actions, donne des informations sur la Journée mondiale et le thème choisi. Il fournit aussi les contacts des membres par pays. Il a été envoyé à tous les membres et téléchargé près de 200 fois en français et 460 fois en anglais.

10 choses que vous pouvez faire pour le 10.10.10

Ce document proposait 10 actions à mener dans le cadre de la Journée mondiale de 2010, par exemple : la participation à un projet d'art international, l'organisation d'un événement ou l'écriture à des condamnés à mort. Il proposait aussi 10 astuces pour une action réussie. Il a été envoyé à tous les membres et a été téléchargé 500 fois en français et anglais.

La fiche pays

Ces 7 pages d'informations détaillées sur la peine de mort aux Etats-Unis ont été téléchargées près de 300 fois en français et 600 fois en anglais.

> *La fiche pays nous a été très utile, en particulier, les parties contenant les graphiques et les camemberts que nous avons utilisés pendant notre conférence de presse. »*
>
> TAEDP

Faits et chiffres sur la peine de mort

Ce document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour l'année 2009 a été téléchargé près de 500 fois en français et 800 fois en anglais.

La bannière Internet

Cette bannière était à afficher sur les sites Internet de tous ceux qui voulaient prendre part à la Journée mondiale et redirigeait vers la page Internet dédiée à la Journée mondiale 2010 sur le site de la Coalition mondiale. Elle a été téléchargée plus de 200 fois en français et anglais.

Le communiqué de presse

Le Communiqué à été envoyé à tous les membres de la Coalition mondiale le 1er octobre pour qu'ils le relaient ou l'utilisent comme modèle pour faire leur propre communiqué de presse.

Pax Christi Uvira l'a par exemple utilisé pour intervenir auprès des médias :« *Le communiqué de presse de la Coalition mondiale a été lu intégralement sur les radios tant locales que nationales en République démocratique du Congo.*»

Le site Internet

La page Journée mondiale a, elle seule, été consultée près de 20 000 fois. La plupart des membres ont indiqué l'avoir utilisée au moins une fois par jour aux alentours de la Journée mondiale, essentiellement pour obtenir des informations générales mais aussi pour télécharger des documents, et en savoir plus sur les activités de la Coalition mondiale.

L'association camerounaise « Droits et Paix » a utilisé ce site pour obtenir des informations sur leur thème de conférence : *Du moratoire de fait à l'abolition en droit de la peine de mort au Cameroun*. « *L'article intitulé* « Du moratoire à l'abolition ; l'Afrique veut sauter le pas » *a été pour nous une source d'inspiration.* »

« Le site Internet fut une source d'inspiration pour le choix des actions à réaliser et une source de documentation pour s'imprégner des notions en rapport avec la peine de mort, notamment pour pouvoir répondre aux questions des journalistes. »

ACAT Burundi

[3]
Les initiatives par région

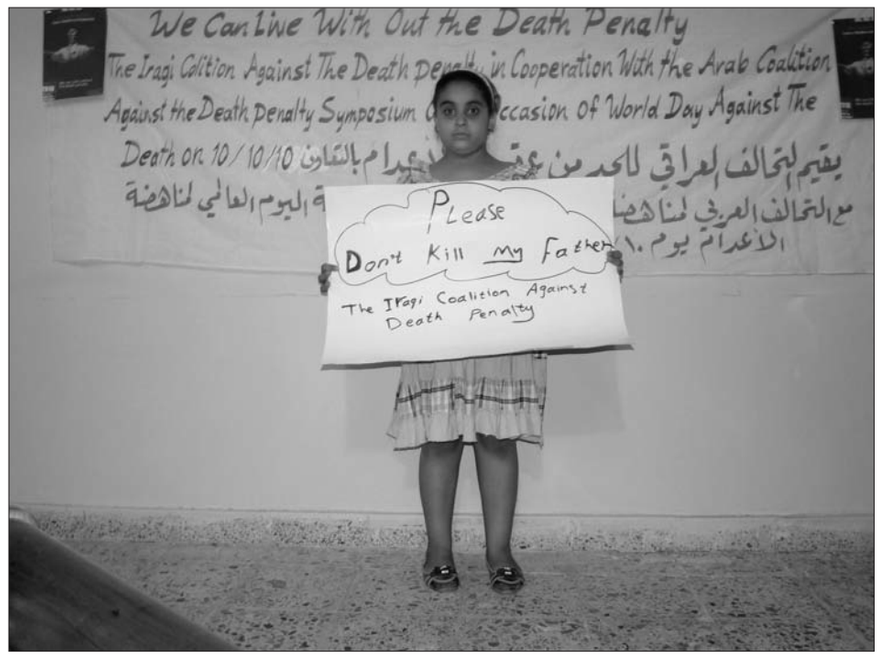

« S'il vous plaît, ne tuez pas mon père ». Coalition irakienne contre la peine de mort, Journée mondiale 2010.

« C'était notre première participation à la Journée mondiale et nous avons été impressionnés par la liste des personnes qui y ont participé. L'impact a été très grand au niveau international, mais la couverture médiatique nationale limitée »

KONTRAS, Indonésie

Rassemblement au Texas, Etats-Unis, pour la Journée mondiale 2010.

En tout, ce sont **440 initiatives** qui ont été recensées dans **56 pays** des 5 continents. Cela constitue une augmentation considérable des initiatives dont le secrétariat de la Coalition a eu connaissance, par rapport aux années précédentes, à la fois en terme d'actions menées, mais aussi de pays concernés.

Cette augmentation peut être expliquée, d'une part, par le fait qu'il a été relativement facile de mobiliser « contre les exécutions aux États-Unis». D'autre part, la Coalition mondiale a tenté de répondre à une remarque récurrente de ses membres pour qui la mobilisation était lancée souvent tardivement.

Enfin, le travail de la Coalition mondiale pour nouer des alliances avec de nouveaux acteurs semble avoir porté ses fruits, notamment grâce au projet « Poster for Tomorrow » qui a permis de toucher les pays les plus rétentionnistes comme le Bélarus, la Chine ou l'Iran.

Dans l'ensemble, les initiatives de cette année relèvent aussi d'une plus grande diversité et d'une meilleure coordination.

Davantage d'actions communes ont été organisées par plusieurs organisations membres de la Coalition mondiale, garantissant un meilleur impact.

« Dans l'ensemble, nous pensons que la mobilisation autour de la Journée mondiale 2010 a été impressionnante. Nous avons été frappés par l'ampleur de la participation, avec par exemple l'implication de blogueurs en Iran, ou le vote par le Parlement européen d'une résolution contre la peine de mort. »

Evaluation de la Journée mondiale par un membre de la Coalition mondiale

ASIE-PACIFIQUE

(30 ACTIONS DANS 15 PAYS)

Conférence en Inde (voir Annexe 2) pour la Journée mondiale 2010.

Bien que les chiffres de cette année soit en augmentation par rapport à l'an passé, l'Asie reste l'un des continents les moins mobilisés. C'est aussi celui où la Coalition mondiale est le moins présente, avec seulement 9 organisations membres dans 7 pays.

Ces membres sont cependant très actifs puisque 7 sur 9 ont mené des actions, mais la plupart des activités ont été organisées par des sections nationales d'Amnesty International.

La Coalition mondiale se doit de faire face à ce déficit en Asie et avec la toute nouvelle adhésion d'ADPAN (le réseau asiatique contre la peine de mort qui comprend plus de 50 organisations) il y a bon espoir d'accroître à l'avenir la mobilisation sur ce continent qui en a tant besoin.

MALAISIE

■ Amnesty International Malaisie

Réalisation d'une pièce de théâtre intitulée « Banduan Akhir » qui retrace l'histoire de Yong Vui Kong, un jeune Malaisien condamné à mort à Singapour.

Cette pièce de théâtre a permis entre autre de mettre en valeur toutes les questions qui entachent l'application de la peine de mort.

■ Taiwan Alliance to End the Death Penalty

Ce 3e Festival de films sur la peine de mort intitulé « Dialogue entre l'Asie et le monde » s'est tenu à Taipei à l'occasion de la Journée mondiale.

Il a réuni près de 2 000 participants qui ont pu voir des films américains, européens et asiatiques sur la peine de mort et les erreurs judiciaires.

Pour plus d'information : www.taedp-film2010.blogspot.com

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

(49 ACTIONS DANS 12 PAYS)

La mobilisation a presque doublé par rapport à 2009.

Sur les 21 membres que compte la Coalition mondiale en Afrique Subsaharienne, près de la moitié ont organisé des activités.

La plupart de ces organisations ont une particularité commune : ils ont adhéré récemment à la Coalition mondiale et c'était leur première participation à la Journée mondiale contre la peine de mort.

A cela s'ajoute 4 sections d'Amnesty International, 4 ACAT mobilisées par le réseau FIACAT et quelques groupes membres de la Communauté de Saint Egidio. La plupart de ces organisations ont par ailleurs répondu au questionnaire d'évaluation de la Journée mondiale et se sont dites intéressées pour accroître leur mobilisation pour les prochaines années.

Cette Journée mondiale a aussi permis une mise en réseau des organisations membres de la Coalition et de leurs affiliés. Ainsi, l'organisation « Droits et Paix » au Cameroun témoigne à la suite de la Journée mondiale, « *La Communauté de Sant' Egidio de Douala, dont nous ignorions l'existence, nous a sollicités pour contribuer à la journée internationale* « Villes pour la vie, villes contre la peine de mort ».

BÉNIN

■ **L'ACAT Parakou** a utilisé les affiches mises à disposition par la Coalition mondiale contre la peine de mort pour sensibiliser les jeunes dans les écoles, les juges et avocats de la Cour d'appel et les gardiens de la prison de Parakou. L'association a aussi organisé des débats dans les collèges et lycées de la ville.

MAURITANIE

■ **La Coalition Mauritanienne contre la peine de mort** a organisé une série d'événements à la fois concrets et stratégiques pour la Journée mondiale, comme la visite de condamnés à mort dans la prison de Nouakchott, la tenue d'une conférence sur les moyens pour parvenir à l'abolition de la peine de mort et une réunion interne sur les activités de la Coalition mauritanienne et sur son avenir.

TANZANIE

■ Le **Legal and Human Rights Center** (Centre juridique et des droits de l'homme), en collaboration avec trois autres organisations tanzaniennes, SHARINGON, ZLSC et TLS, a organisé une session de formation sur la peine de mort à destination de 30 journalistes. Cette formation a été particulièrement réussie puisqu'elle a donnée lieu à trois semaines de couverture médiatique sur le thème de la peine de mort dans le pays.

FICHE PRATIQUE N° 1

Comment organiser une semaine de sensibilisation dans les écoles

► Associez-vous à un réseau de professeurs (syndicats enseignants…) s'il existe, ou à d'autres organisations de la société civile travaillant sur les thématiques des Droits de l'Homme dans votre ville ; faites appel à vos propres réseaux du milieu enseignant.

► Contactez les établissements de votre ville dès la rentrée scolaire et proposez-leur une intervention dans leurs classes à l'occasion de la Journée mondiale.

► Utilisez le « Guide pédagogique » publié par la Coalition mondiale contre la peine de mort pour préparer votre activité (faites attention à l'âge des élèves, à leur nombre et à leur niveau de connaissance).

► Procurez-vous du matériel d'information en nombre suffisant (affiches, brochures, fiches d'information…). Commandez-les auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale.

► Faites appel à des personnes extérieures qui pourront parler de leur témoignage (anciens condamnés à mort innocentés, familles de victimes s'opposant à la peine de mort, famille de condamnés à mort…).

AMÉRIQUES

(67 ACTIONS DANS 10 PAYS)

Une mobilisation sans précédent aux Etats-Unis. Près de 60 actions ont été recensés dans le pays, du jamais-vu depuis les débuts de la Journée mondiale contre la peine de mort (en 2009, 13 actions avaient été menées, contre 8 en 2008 et 11 en 2007). Elles ont aussi été remarquables, car elles ont permis de réunir de nombreux acteurs abolitionnistes nationaux, comme lors de la « Journey of Hope » au Texas ou de la Conférence à Washington, et régionaux, avec par exemple la diffusion du débat sur la peine de mort à New York dans 29 universités aux États-Unis, Canada et Royaume-Uni. En Amérique latine, la quasi-totalité des évènements étaient liés au projet « Poster for Tomorrow » et présentaient les 100 meilleures affiches contre la peine de mort.

■ Etats-Unis : Il n'y a pas de manière humaine de tuer

Un an après la parution de son livre qui présentait ses dessins sur les salles d'exécutions et des témoignages sur l'atrocité de la peine de mort, l'artiste Robert Priseman s'associait de nouveau avec le Centre des droits de l'Homme de l'Université de Essex au Royaume-Uni, pour un débat en direct de la Galerie d'art « White Box » de New York. Intitulé : « *Il n'y a pas de manière humaine de tuer* », le débat abordait les thèmes du pardon, de la justice et des droits de l'homme à travers les témoignages de Renny Cushing, directeur de « Murder Victims Families for Human Rights » ; Cathy Harrington, qui avait négocié la prison à vie pour le meurtrier de sa fille ; Anne Coleman dont la fille avait aussi été tuée ; Barbara Lewis dont le fils a passé 20 ans dans les couloirs de la mort et Maddy deLone, directrice du « Innocence Project ». Le débat a été diffusé en direct dans 26 universités des États-Unis, Canada et Royaume-Uni où les étudiants ont pu poser des questions aux intervenants. Les œuvres de l'artiste ont aussi été exposées et une galerie en ligne a été crée à l'occasion de la Journée mondiale le 10.10.10.

■ « Combattre la criminalité aux Etats-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ? »

Ce débat organisé au Club de la presse de Washington par les membres de la Coalition mondiale, les Death Penalty Information Center, Death Penalty Focus, et Equal Justice USA s'adressait tout particulièrement aux journalistes et aux officiers de police et procureurs. Intitulé « Combattre la criminalité aux Etats-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ? » il réunissait James Abbot, chef de police de West Orange au New Jersey ; Bob Denmark, ancien détective de Lancashire au Royaume-Uni ; Antonio Cluny, avocat général et procureur à la Cour du Portugal et Ronald Hampton, directeur de l'Association nationale des policiers noirs américains. Tous sont arrivés à la même conclusion : la peine de mort ne contribue pas à réduire le nombre des crimes les plus horribles.

Pour plus d'information : http://www.essex.ac.uk/human_rights_centre/publications/NoHumanWayToKill.aspx

FICHE PRATIQUE N° 2

Comment organiser une conférence avec des officiers de police, des familles de victimes ou des condamnés à mort innocentés

► Prévoyez votre action largement en avance (au moins deux à trois mois) pour avoir le temps de contacter ces personnes et de s'assurer de leurs disponibilités.

► Définissez votre public cible (grand public, médias, avocats, étudiants…) et l'ampleur de l'événement (en comité restreint d'une vingtaine de personnes choisies avec soin, pour une cinquantaine ou une centaine de personnes, voire plus).

► Définissez le thème de votre débat/conférence/discussion.

► Faites un projet clair et réaliste, vous aurez plus de chance d'intéresser les intervenants et vous augmenterez vos chances de réussite.

► Contactez la Coalition mondiale pour savoir à qui vous adresser pour inviter les intervenants.

► Une fois que vous avez leur accord, fixez le lieu et la date de la conférence.

► Un mois à l'avance, lancez les invitations et commencez à médiatiser l'événement sur votre site Internet, en informant vos réseaux…

► Une semaine à l'avance, envoyez un communiqué de presse avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de la conférence et le nom des intervenants. Si vous souhaitez viser le grand public, pensez aussi à faire imprimer des affiches et à les coller autour du lieu de conférence.

► Un jour avant, renvoyez le communiqué de presse aux médias et assurez-vous que tous vos contacts seront bien présents. Souvent, les relances téléphoniques permettent de garantir la venue de personnalités intéressées mais dont l'agenda est chargé.

EUROPE

(280 ACTIONS DANS 15 PAYS)

La mobilisation est de plus en plus institutionnelle en Europe. Comme chaque année, la Journée mondiale a été largement suivie par les associations de professionnels et les organisations non gouvernementales, mais elle a aussi été largement utilisée par les États et les institutions européennes pour leur plaidoyer contre la peine de mort.

■ *Flash Mob* à Paris, France[1]

Toutes les associations parisiennes membres de la Coalition mondiale se sont réunies, sous la coordination d'ECPM, le 10 octobre pour une *Flash Mob*, ou mobilisation éclair en musique et avec une chorégraphie représentant les

différentes méthodes d'exécution. Plus de 100 personnes se sont soudainement mises à bouger au rythme de la musique en face de Beaubourg. Les médias et militants prévenus à l'avance se sont joints à la représentation et le nombre de spectateurs a dépassé les milliers.

Chaise électrique, Bertozzi-Casoni.

■ Musée international des céramiques de Faenza, Italie

A l'occasion de l'exposition de deux chaises électriques grandeur réelle en céramiques, crées par les artistes italiens Luigi Ontani et Bertozzi & Casoni, le Musée international des céramiques de Faenza a accueilli une conférence sur la peine de mort aux États-Unis.

1. Un ou une flash mob (de l'anglais, qui signifie « mobilisation éclair »), est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement. » (Source : Wikipedia). Voir la vidéo de la Flash Mob : http://www.youtube.com/user/AssociationECPM

FICHE PRATIQUE N° 3

Comment organiser une « Flash Mob »

► Un mois à l'avance, trouvez une musique entraînante et une chorégraphie facile à suivre tout en ayant du sens. Au besoin, faites-vous aider par un chorégraphe.

► Travaillez la chorégraphie avec un petit groupe pour voir si elle fonctionne. Elle doit durer entre 2 et 5 minutes.

► Repérez un lieu de passage où aura lieu la Flash Mob ; si besoin, faites une demande officielle pour pouvoir l'utiliser.

► Quand la chorégraphie fonctionne bien, idéalement, deux semaines à l'avance, filmez-vous et mettez un tutorial en ligne pour que les gens puissent s'entraîner chez eux.

► Commencez à prévenir tout le monde, en utilisant les nouveaux médias comme Facebook et Twitter, mais aussi en utilisant vos canaux de diffusion habituels (emails, Newsletter…)

► Prévoyez deux réunions avant la Flash Mob officielle avec un groupe suffisamment grand pour pouvoir initier le mouvement le jour même.

► Choisissez la date si possible en fonction du temps (c'est toujours plus réussi quand il fait beau).

► Annoncez l'heure et le lieu exact quelques jours avant seulement pour maintenir le suspens (surtout si vous n'avez pas d'autorisation officielle).

► Vous pouvez aussi choisir un code vestimentaire.

► Prévoyez un accès à l'électricité ou un groupe électrogène et des enceintes pour que la musique soit suffisamment forte.

► Respectez scrupuleusement l'heure et le lieu du rendez-vous.

► Filmez la Flash mob et postez rapidement la vidéo en ligne (si possible le jour même) pour faire un buzz sur Internet.

► A la fin, si vous le souhaitez, expliquez pourquoi vous avez mené cette action et soyez prêts à répondre aux questions d'éventuels journalistes.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

(14 ACTIONS DANS 4 PAYS)

La mobilisation reste très difficile dans la région. Les activistes sont très souvent isolés et le grand public peu réceptif à leurs arguments.

En utilisant l'art graphique, et notamment l'exposition des 100 meilleurs affiches du concours « Poster for Tomorrow », il a été possible de toucher un public en Iran, certes dans des conditions difficiles, mais pour la première fois depuis l'existence de la Journée mondiale.

Antoinette Chahine, condamnée à mort innocentée au Liban, intervenant lors de la Journée mondiale de 2010.

■ French Embassy in Lebanon

A l'initiative de l'ambassade française au Liban, un débat sur la peine de mort a été organisé avec deux anciens condamnés à mort au Liban : Antoinette Chahine et Youssef Khansa, ainsi qu'avec l'Ambassadeur français au Liban.

■ Exposition de « Poster for Tomorrow » en Iran

Malgré les risques qu'ont pris les organisateurs de ces expositions, les 100 meilleures affiches du concours « Poster for Tomorrow » ont été exposées dans quatre villes iranienne, à Teheran, Mashad, Kermanshah et Shiraz.

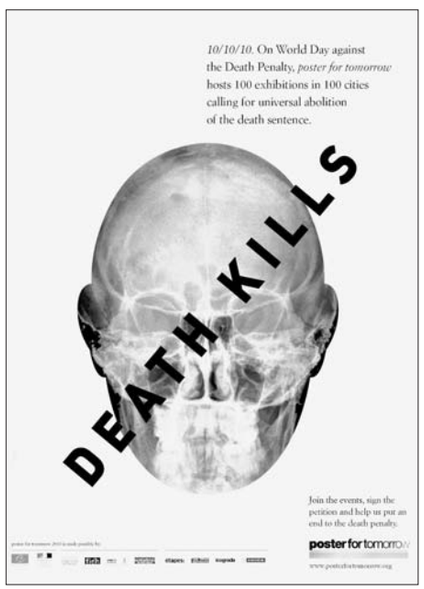

Affiche du projet « Poster for Tomorrow »

FICHE PRATIQUE N° 4

Comment organiser une exposition d'affiches de « Poster for Tomorrow »

► Trouvez un lieu pour l'exposition, par exemple, une galerie d'art, un musée, un jardin ou une place connus, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin…

► Il faut souvent plus de six mois pour réserver des endroits prestigieux comme les expositions temporaires des musées, mais deux ou trois mois suffisent pour un lieu public. Les endroits insolites sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée.

► Pour garantir vos chances de succès, organisez-vous à l'avance et associez-vous aux responsables du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.

► Contactez la Coalition mondiale pour recevoir les affiches en fichiers électroniques.

► Faites imprimez les affiches en fonction du lieu où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier, si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage…)

► Préparez le vernissage de l'exposition, si possible avec un intervenant important qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).

► Invitez les médias, vos réseaux d'activistes, des artistes engagés, des universitaires et étudiants, le milieu de l'art…

► Montez l'exposition et n'oubliez pas de prévoir un cocktail ou un buffet.

► Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un dossier de presse avec des informations sur cette exposition, sur le concours « Poster for Tomorrow » et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

[4]
La couverture médiatique

Conférence à Uvira, RDC, pour la Journée mondiale 2010

> *« La couverture médiatique a été très bonne et nos actions pour cette Journée mondiale ont permis aux medias de parler de la peine de mort pendant trois semaines. »*
>
> Legal and Human Rights Center, Tanzanie

« SKULL », Poster 4 Tomorrow, Bladimir Trejo España, Ecuador.

Revue de presse région par région

L'ampleur de la couverture médiatique sur la peine de mort aux alentours de la Journée mondiale ne cesse de grandir depuis les débuts de la Journée mondiale.

La revue de presse, disponible en annexe, comporte plus de 280 articles de 52 pays du monde entier contre 130 articles publiés dans 31 pays en 2009.

Les médias traditionnels les plus reconnus abordent le sujet à travers des cas particuliers ou des articles de fond, et les médias locaux relaient généralement les annonces d'événements organisés à l'occasion de cette Journée mondiale.

Les nouveaux médias sont aussi un excellent relais pour les activistes et les campagnes de mobilisation en ligne se sont multipliées cette année, avec cependant un résultat mitigé.

Comme les années précédentes, la couverture médiatique nationale et locale dépend pour une grande partie des actions organisées pour la Journée mondiale. Là où les actions étaient d'une grande ampleur, les médias ont largement parlé de la Journée mondiale. Il semblerait que dans beaucoup de pays, la Journée mondiale en tant que telle ne constitue pas une actualité susceptible d'être reprise par les médias, mais qu'associée à un évènement local, elle facilite leur intérêt.

Aux États-Unis, la couverture médiatique recensée a été surtout menée par des abolitionnistes. L'information relayée est plutôt d'ordre national et régional, évoquant la situation de la peine de mort dans le pays ou plus spécifiquement la situation au Texas, par exemple. Sur le reste du continent américain, les articles ont plutôt évoqué la Journée mondiale d'une manière générale, et quelques médias se sont penchés, comme en Europe, sur le cas de l'Iran.

En Afrique, la couverture médiatique a été impressionnante par rapport aux années précédentes. Le lien avec les actions menées est évident et il est de très bonne augure que les médias africains s'emparent du thème de la peine de mort.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les articles recensés restent majoritairement confinés au Maroc.

Sur le continent asiatique, c'est toujours dans la presse taïwanaise que le plus grand nombre d'articles de presse a été recensé. Il est cependant difficile de recenser toutes les publications dans les nombreuses langues asiatiques.

C'est enfin toujours en Europe que la couverture médiatique est la plus large. Les inégalités, en termes de représentation, sont aussi liées au retour que font les organisations membres de la Coalition.

En France, par exemple, l'ensemble de la revue de presse d'« Ensemble contre la peine de mort » a été transmise à la Coalition mondiale, avec plus de 70 articles et émissions de télévision ou de radio.

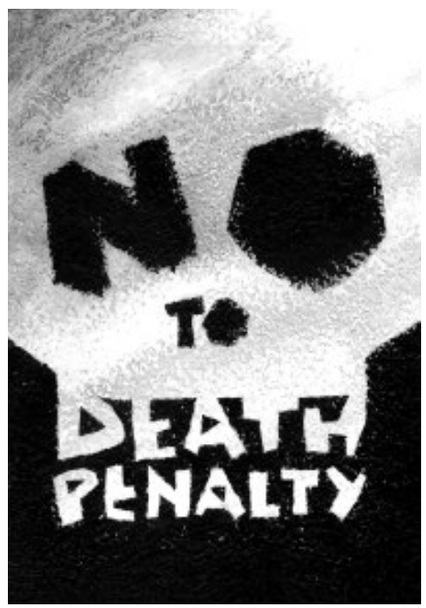

« Death Map", Poster 4 Tomorrow, Jan Sabach, Etats-Unis.

Les nouvelles formes d'information et de mobilisation en ligne

Plus de 120 blogs, sites Internet de militants des droits de l'Homme, pages Facebook et *tweets* du monde entier se sont fait l'écho de la Journée mondiale. Cela confirme la tendance selon laquelle les nouveaux médias ont leurs rôle à jouer dans la diffusion de l'information dans la mobilisation pour la Journée mondiale contre la peine de mort

Un des meilleurs exemples est le « Jeu de blogging » lancé à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort le 10 Octobre par des blogueurs iraniens pour protester contre la peine de mort et les exécutions en république islamique d'Iran.

Les blogueurs ont écrit des messages condamnant le nombre élevé d'exécutions; des messages sur le partage de souvenirs de leurs premiers contacts avec des exécutions et la façon dont cela les a touchés; et les raisons pour lesquelles ils pensent que l'exécution de personnes devrait cesser.

Le Bloggeur « Goresh » (Roar), qui a lancé le « jeu », écrit qu'il avait sept ans quand il a entendu le mot « exécution » pour la première fois. Il regardait la télévision avec sa famille lors d'une froide soirée d'hiver à Arak quand

il a entendu une voix venant d'un haut-parleur à l'extérieur invitant les gens à assister à une exécution publique le lendemain.[1]

Pour ne citer que deux autres exemples, le site Internet de Simon Shephard, directeur de Death Penalty Action Network[2], organisation membre de la Coalition mondiale, et le Facebook de Gilles Denizot de « Journey of Hope… from Violence to Healing », autre organisation membre de la Coalition mondiale, sont impressionnants.

Ce dernier a plus de 1 200 « followers » sur Facebook[3] et 1 100 sur Twitter. Le premier, plus de 4 000 sur Facebook et près de 1 000 sur Twitter dans sept langues différentes.

Avec un résultat beaucoup plus limité, la Coalition avait décidé de développer son réseau en ligne et ses techniques de communication numériques pour cette nouvelle édition de la Journée mondiale.

Elle a notamment créé à cette occasion une page Facebook, qui est suivie par plus de 1 200 personnes, un compte Twitter suivi par 520 « followers » et listé 56 listes toutes en lien avec la peine de mort. Elle publie en outre des vidéos sur Daylimotion et Youtubes.

Enfin en s'associant avec l'entreprise Makeet.com, elle a développé une action en ligne où chaque internaute pouvait créer une carte postale virtuelle qui viendrait s'ajouter à la mosaïque de soutien aux abolitionnistes américains.

Cette nouvelle forme de mobilisation remplaçait la pétition en ligne des années précédentes. Quand la pétition était signée en ligne par 1 500 personnes en moyenne, seules 56 personnes ont crées des cartes postales.

Ce faible intérêt pour la mobilisation en ligne sur le site Internet de la Coalition mondiale est corroboré par les évaluations des membres de la Coalition, qui perçoivent son site Internet davantage comme un outil d'information que de mobilisation.

1. Pour lire la suite en anglais : http://www.rferl.org/content/Blogging_Against_The_Death_Penalty/2186895.html)
2. http://www.deathpenaltyaction.net/
3. http://www.facebook.com/GILLESDENIZOT

FICHE PRATIQUE N° 5

Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements

► Construisez des liens avec les journalistes locaux intéressés par le sujet : tout au long de l'année, suivez la couverture médiatique locale et repérez les médias et les journalistes qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment ils l'évoquent : dans quelle rubrique, sous quel angle…

► Contactez-les pendant l'été ou en septembre pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.

► Essayez de devenir la référence sur le sujet, en répondant toujours rapidement aux journalistes et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.

► Pour maximiser vos chances, organisez un événement avec un ou deux témoignages. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en fournissez l'occasion, ils parleront de votre action.

► Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale (vous pouvez utiliser le communiqué de presse fourni par la Coalition.)

► Précisez que les intervenants seront disponibles pour interviews après l'événement.

► Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.

► Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position suite à une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes…).

[5]
Les suites de la Journée mondiale

Manifestation à Rabat, Maroc, pour la Journée mondiale 2010.

L'abolition en marche

Depuis la publication du rapport de la Journée mondiale 2009, la tendance abolitionniste mondiale n'a fait que se confirmer.

En un an, le Gabon et l'État américain de l'Illinois ont aboli la peine de mort, la Mongolie a déclaré un moratoire officiel sur les exécutions et le Vietnam et la Chine ont réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort tandis que le Kirghizstan ratifiait le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Un autre temps fort de la fin 2010 fut le vote de l'Assemblée générale des Nations unies sur la 3e Résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Parrainée par un nombre croissant d'Etats, elle réaffirme les résolutions 62/149 et 63/168 des 18 décembre 2007 et 2008 intitulées « Moratoire sur l'application de la peine de mort » et reconnaît l'existence d'une « tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine de mort ».

En tout, 109 pays ont voté en faveur (+3), 41 pays se sont opposés à la résolution (-5) et 35 (+1) se sont abstenus de voter, enfin 7 pays étaient absents. Le soutien pour la résolution s'est donc renforcé parallèlement au délitement de l'opposition.

Ce constat s'impose aussi au niveau régional. En Asie, continent pourtant largement rétentionniste, une brèche s'est ouverte. La Mongolie et la Thaïlande, qui avaient voté par deux fois contre les précédentes résolutions et avaient signé des notes de dissociation, ont cette année respectivement voté en faveur et se sont abstenus. Le Bhoutan et les Maldives, qui s'étaient abstenus par le passé, ont voté cette fois-ci en faveur de la 3e résolution.

Dans les pays arabe, l'avancée positive de 2008 se maintient : l'Algérie a de nouveau officiellement soutenu et co-sponsorisé la résolution et pour la seconde année, sept pays arabes se sont abstenus.

L'examen d'une nouvelle résolution sur un moratoire sera à l'ordre du jour de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations unies en 2012.

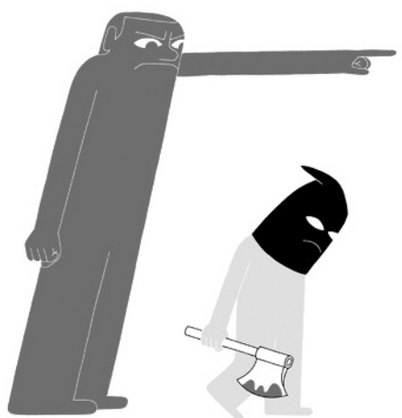

« Adieu ! », Poster 4 Tomorrow,
Jochen Schievink, Allemagne.

Poursuivre la mobilisation

La reconnaissance de la Journée mondiale contre la peine de mort est primordiale pour l'avancée du mouvement abolitionniste.

En huit ans, le 10 octobre s'est imposé comme un évènement fédérateur du mouvement abolitionniste et l'impact des actions menées à cette occasion a été exponentiel.

La Journée mondiale de 2007 a démontré que la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort était soutenue par la société civile et a contribué au succès mentionné ci-dessus. Cette Journée a aussi constitué le point de départ de la campagne de la Coalition mondiale pour un moratoire universel.

La Journée mondiale de 2008 portait sur l'Asie et la plupart des revendications de la communauté abolitionniste ont été entendues : le Vietnam et la Chine ont réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort; à Taiwan, la Cour suprême a réexaminé le cas de Liu Bing-Lang, Su Chien-Ho et Chuang Lin-Hsun, connus sous le nom du Trio Hsichih, au motif que leurs aveux avaient été extorqués sous la torture.

Le Japon lève progressivement le secret sur les exécutions et le Pakistan n'a pas exécuté de prisonniers depuis deux ans.

La Journée mondiale de 2009 a vu la naissance du « Guide pédagogique » qui a été largement diffusé et continue d'être utilisé par les membres de la Coalition dans leurs actions de sensibilisation. La Coalition mondiale a reçu de nombreux retours sur ce guide et il est en cours d'amélioration pour une nouvelle publication en octobre 2011.

Enfin, la Journée mondiale de 2010 sur les Etats-Unis a contribué à l'abolition de la peine de mort dans l'État de l'Illinois. Elle a aussi permis de mieux faire connaître la Journée mondiale aux acteurs américains et a contribué à renforcer le mouvement abolitionniste aux Etats-Unis.

La Journée mondiale 2011

La Coalition mondiale contre la peine de mort a décidé, en concertation avec l'ensemble de ses membres de consacrer la Journée mondiale 2011 à la peine de mort et la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants .

Le 10 octobre 2012 aura lieu la 10e Journée mondiale et la Coalition mondiale entend utiliser ce symbole pour accroître la mobilisation et sensibilisation du grand public.

[6]
Annexes

« Nous pouvons vivre sans la peine de mort ». Réunion à Bagdad, Irak, pour la Journée mondiale 2010.

[1] Liste des initiatives

[2] Communiqués de presse

[3] Revue de presse

[4] Les membres de la Coalition mondiale

[1]

Liste des initiatives : 440 dans 56 pays

Cette liste partielle des actions menées pour la 8e Journée mondiale contre la peine de mort ne contient que les actions dont la Coalition mondiale a eu connaissance.

ASIE PACIFIQUE

(15 PAYS, 30 ACTIONS)

[AUSTRALIE

The Anti-Death Penalty Group

• Stand à la Bibliothèque d'Etat, Melbourne, pour la campagne visant à mettre fin à la peine de mort avec une attention particulière aux exécutions aux Etats-Unis

Avocats australiens pour les droits humains

• Dîner organisé à Brisbane

• Discours donné par David Marr, journaliste et auteur, à Brisbane

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Haymarket, New South Wales

Criminal Justice Coalition et Amnesty International

• Rassemblement au City Square à l'extérieur de la Bibliothèque d'Etat, à Melbourne

[BANGLADESH

Odhikar et la FIDH

• Publication d'un rapport conjoint sur l'utilisation de la peine de mort au Bangladesh, le droit de justice pénale à travers le prisme de la peine capitale et de la lutte contre le terrorisme, qui a été présenté à Dhaka pour les autorités du Bangladesh, de la société civile et les médias au cours d'une visite de la FIDH du 8 au12 octobre

[CHINE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes exposés à Wuhan, Chine

[CORÉE DU SUD

Amnesty International

• Lobbying à l'Assemblée nationale

[HONG KONG

Joint Committee for the Abolition of the Death Penalty

• Collecte de signatures pour des pétitions demandant l'abolition de la peine de mort en Chine et à Taiwan

[INDE

People's Union for Civil Liberties (PUCL), Andhra Pradesh unit

• Programme avec Jana Chaitanya Vedika à Hyderabad, Club de la presse. L'ancien juge en chef de la Haute Cour de justice d'Allahabad, Ambati Lakshamana Rao, a prononcé le discours

• Communiqué de presse « *Appel à l'abolition de la peine de mort car elle viole le droit à la vie* » *(Voir Annexe 2)*

[INDONÉSIE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes exposés à Jakarta pendant 7 jours

KontraS (Commission pour les disparus et les victimes de violence)

• Conférence de presse sur le développement international sur la question de la peine de mort

• Manifestation pour la paix à Jakarta

• Rencontre avec le ministre des Affaires étrangères pour discuter de la question des Indonésiens condamnés à mort dans les pays étrangers

[JAPON

Forum 90

• Conférence pour la Journée mondiale contre la peine de mort

National Network to Establish a Moratorium on Execution (Center for Prisoners' rights, AI Japan…)

• Atelier sur l'approche punitive actuelle envers les infractions appelée « populisme pénal », en particulier en ce qui concerne la peine de mort

Fédération des Barreaux japonais (JFBA)

• Evénement sur la peine de mort (le JFBA ne soutient pas officiellement l'abolition)

[MALAISIE

Amnesty International Malaisie

• Pièce de théâtre « *Banduan Akhir* », une histoire qui entoure la question de la peine de mort, inspirée par l'histoire de Yong Vui Kong, un garçon de Malaisie condamné à mort à Singapour

[PAKISTAN

Human Rights Commission du Pakistan

• Réunions de sensibilisation du public dans tout le Pakistan

• Lettre envoyée à l'occasion de la Journée mondiale au président Asif Ali Zardari pour le féliciter d'avoir instauré un moratoire sur les exécutions dans le pays depuis novembre 2008

[SINGAPOUR

Singapore Anti-Death Penalty Campaign (SADPC)

• Déclaration appelant à un moratoire sur la peine de mort à Singapour publiée sur leur blog

• Déclaration appelant à un moratoire sur la peine de mort à Singapour publié sur « *Le citoyen en ligne* »

[SRI LANKA

Action pour la Paix et Droits de l'Homme (APHR)

• Réunion pour commémorer la Journée mondiale contre la peine de mort

• Lancement d'un blog : http://prisonnotes-aphr.blogspot.com/ pour partager des informations avec tous ceux qui soutiennent la campagne contre la peine de mort

[TAIWAN

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à l'Université nationale de Taipei, Taiwan, pendant 3 jours

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à l'Université Soochow, à Taipei

Alliance de Taiwan pour mettre fin à la peine de mort

• 3e Festival de Films sur la peine de mort appellé « *Murder by Numbers Film Festival* »: un dialogue entre l'Asie et le monde » à Taipei avec environ 2 000 participants

• Conférence de presse sur le thème de la Journée mondiale pour expliquer la situation réelle de la peine de mort aux États-Unis

[TADJIKISTAN

Centre d'études stratégiques

• Table ronde consacrée à la Journée mondiale et européenne contre la peine de mort à Douchanbé

[THAÏLANDE

Amnesty International

• Manifestation : action silencieuse dans le centre-ville pour sensibiliser à la peine de mort

• Discussions internes sur les questions de la peine de mort

AMÉRIQUE DU NORD, AMÉRIQUE DU SUD ET LES CARAÏBES

(10 PAYS, 67 ACTIONS)

[ARGENTINE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes au Chaco

[BOLIVIE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à La Paz

[CANADA

Amnistie internationale Canada (Québec)

• Rédaction de lettres et actions de solidarité

[COLOMBIE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Medellin

[EQUATEUR

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Quito

[PARAGUAY

Amnesty International

• Actions de solidarité au nom de Sakineh Mohammadi Ashtiani

[PÉROU

Poster for Tomorrow

• Exposition d'affiches créées par des graphistes à Lima

[TRINIDAD & TOBAGO

British Foreign and Commonwealth Office

• Conférence sur la peine de mort dans le pays

[ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Death Penalty Information Center, Death Penalty Focus, and Equal Justice USA

• Débat sur le thème « *Lutte contre la criminalité aux États-Unis et à l'étranger : La peine de mort est-elle nécessaire ?* » au National Press Club à Washington DC

• Rencontre avec la délégation de l'Union européenne à Washington, DC

Journey of Hope

• Discours à l'arrêt de Huntsville au cours du voyage

• Discours lors de l'escale à Dallas de 3 jours pendant le voyage

• Discours à Austin durant le Voyage de l'Espoir

• Discours à San Antonio durant le Voyage de l'Espoir

• Discours à Houston durant le Voyage de l'Espoir

International Concerned Family & Friends of Mumia Abu-Jamal

• Rassemblement à Philadelphie

• Marche à Philadelphie

• Rassemblement dans une salle à Philadelphie

• Réunion à New York

• Discussion sur la peine de mort à New York

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à New York

Alaskans Against the Death Penalty

• Film « *Juan Meléndez - 6 446* » projeté dans l'Arkansas

Mission Free Iran

• Réunion tenue à Washington

Shape Community Centre

• Un dîner s'est tenu à Houston

• Projection du film « *En prison toute ma vie* » à Houston

• Discussion sur le thème « *Comment vous pouvez aider à abolir la peine de mort aux Etats-Unis* » à Houston

Our Lady of Mount Carmel, Fulton and Katherine Streets

• Discussion sur la peine de mort à Redwood, Californie

• Projection du film « *La chaise vide : peine de mort, oui ou non* » à Redwood, Californie

Santa Clara Coalition for Alternatives to the Death Penalty

• Rassemblement en Californie avec les discours de Karen Holman, Britney Dawn et Gerald McGuire

Coalition texane contre la peine de mort

• Discussion sur la Journée mondiale contre la peine de mort et sur les événements à venir par la section de Houston

Freedom March

• Marche pour la sensibilisation aux condamnations injustifiées à Phoenix

• Marche pour la sensibilisation aux condamnations injustifiées, à Los Angeles

• Marche pour la sensibilisation aux condamnations injustifiées à Boise

• Marche pour la sensibilisation aux condamnations injustifiées à Lansing

• Marche pour la sensibilisation aux condamnations injustifiées à Poughkeepsie

• Marche pour la sensibilisation aux condamnations injustifiées à Pittsburgh

Iranian American Community of Northern California

• Rassemblement pour protester contre les exécutions politiques en Iran

Le Centre des droits de l'Homme à l'université d'Essex

• Débat en direct à New York qui a exploré le thème de la peine de mort et de sa pertinence dans les États-Unis aujourd'hui. L'événement a été diffusé à 29 universités à travers les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni

• Discussion sur la peine de mort inspiré du livre « *Il n'y a pas de manière humaine de tuer* » à New York

• Galerie artistique virtuelle créée le 10/10/2010

Marche pour l'abolition

• Marche contre la peine de mort au Texas

Amnesty International

• Mobilisation en ligne pour le cas de Troy Davis et Reggie Clemons

• Action lancée pour appeler à l'abolition de la peine de mort en Illinois

Kids Against the Death Penalty

• Rassemblement devant le Walls Unit, les couloirs de la mort les plus actifs aux Etats-Unis, à Huntsville, Texas

• Marche dans la ville de Huntsville pour distribuer des dépliants d'informations sur la peine de mort

[VENEZUELA

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Caracas

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

(4 PAYS, 14 ACTIONS)

[IRAN

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Téhéran

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Mashad

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Kermanshah

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Shiraz

• « *Jeu Blogging* » lancé à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort par des bloggers iraniens pour protester contre la peine de mort et les exécutions en république islamique d'Iran

[LIBAN

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Beyrouth

Ambassade française

• Conférence débat sur la peine de mort à Beyrouth, avec deux anciens condamnés à mort du Liban, Antoinette Chahine et Youssef Khansa en présence de l'ambassadeur français au Liban

[MAROC

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Marrakech

Coalition marocaine contre la peine de mort

• *Sit In* devant le parlement à Rabat

Club des Avocats

• Conférence à Rabat sur le thème : « *Contre la peine de mort et la dynamique mondiale en faveur de l'abolition* »

[TUNISIE

Amnesty International

• Rassemblement à Gafsa

• Signature d'une pétition pour abolir la peine de mort aux États-Unis à Sousse

• Signature d'une pétition pour abolir la peine de mort aux États-Unis à Gafsa

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

(12 PAYS, 49 INITIATIVES)

[BURKINA FASO

Amnesty International

• Projection du film « *Les derniers mots de Newton Frances* » à Ouagadougou

• Conférence : « *L'heure des questions et réponses sur la peine de mort* » à Ouagadougou

• Conférence-débat à Ouagadougou

• Groupes de discussion sur les questions de la peine de mort au Café du Monde

• Audience avec l'Ambassadeur du Danemark au Burkina Faso

• Audience avec le ministre de la Promotion des droits humains au Burkina Faso

Coalition nationale contre la peine de mort

• Conférence de presse et déclaration commune par les 6 membres de la Coalition nationale contre la peine de mort au Burkina

[BÉNIN

Amnesty International

• Débat sur « *La peine de mort et l'état de protection des droits de l'Homme* » au Bénin

ACAT Parakou (Bénin)

• Affiches mises sur les murs dans les écoles secondaires de Parakou et débat avec les étudiants

• Affiches mises sur les murs de la Cour d'appel

• Affiches mises sur les murs de la prison de Parakou

• Radiodiffusion sur Urban FM, Fraternité FM et Radio Razeke portant sur les dix raisons d'abolir la peine de mort

[BURUNDI

ACAT Burundi

• Déclaration diffusée sur 5 stations de radio et de 2 télévisions

[CÔTE D'IVOIRE

Amnesty International

• Action cartes postales ciblant les autorités ghanéennes

[CAMEROUN

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes exposés à Yaoundé

ACAT

• Visite de prison par les membres de l'ACAT Cameroun à Edea

• Entretiens avec des prisonniers condamnés à mort dans la prison centrale de Douala

• Communiqué de presse publié par l'ACAT pour marquer la Journée mondiale

• Table ronde sur l'abolition de la peine de mort au Cameroun

• Réception de haut niveau et dîner offert par l'Ambassadeur français

Droits et Paix

• Conférence-débat sur le thème « *Du moratoire* de facto *à l'abolition de la peine de mort en droit* » au Cameroun à Douala

• Allocutions prononcées à Douala.

[RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Pax Christi Uvira

• Conférence Débat à Uvira sur le thème « *Jésus a été victime de la peine de mort* »

• Ballet culturel à Mulongwe, Uvira.

• Exposition d'affiches sur la peine de mort à Uvira.

• Sensibilisation communautaire sur la peine de mort aux États-Unis à Uvira

• Débat sur « *L'application de la peine de mort aux États-Unis : pays des droits démocratiques, première puissance mondiale et pays de justice, des droits de l'homme et de la paix* »

• Discussion sur : « *La peine de mort en RDC doit-elle être abolie ?* »

• Lecture du communiqué sur les radios locales et nationales

La CPJ, les coalitions et congolaises Africaine Contre la Peine de mort

• Conférence de presse à Kinshasa

• Collecte de signatures pour une pétition de soutien à la fin de la peine de mort dans le droit congolais

• Conférence Débat à Kinshasa

• Projection de « *La Marche de l'abolition* »

Ambassade française en République démocratique du Congo

• Projection d'un documentaire à Kinshasa

• Discussion sur la peine de mort à Kinshasa

Union Chrétienne pour le progrès et la Défense des Droits de l'homme

• Conférence Débat à Uvira

[MADAGASCAR

ACAT

• Conférence-débat par l'ACAT avec les participants de SOS Villages d'Enfants de Madagascar

• Œuvres d'art créées par les enfants de SOS Villages d'Enfants de Madagascar

[MAURITANIE

Coalition mauritanienne contre la peine de mort

• Conférence sur les activités de la coalition et les activités futures

• Visite à la prison de Nouakchott pour rencontrer les condamnés à mort

• Discussion sur les moyens de contribuer à l'abolition de la peine de mort

[ILE MAURICE

Amnesty International

• Lobbying auprès des représentants du gouvernement et des députés

[NIGER

SYNAFEN (Syndicat National des Agents de la Formation et de l'Education au Niger)

• Débat à la salle de conférence de l'Association des femmes du Niger à Jangorzo, Niamey

• Communiqués de presse et lettres d'invitation envoyés à la société civile et aux fonctionnaires

[NIGERIA

The Human Rights Law Service

• Atelier de sensibilisation publique à Lagos

• Réunion d'information dans l'Etat de Lagos

Nigerian Institute of Advanced Legal Studies, Lagos

• Table ronde sur le réexamen de la peine de mort au Nigeria

• Communiqué publié à la fin de la table ronde

[TANZANIE

Legal and Human Rights Center, SHARiNGON, ZLSC and TLS

• Formation sur la peine de mort pour 30 journalistes

EUROPE

(280 ACTIONS - 15 PAYS)

[AUTRICHE

Amnesty International Autriche

• Action novatrice urbaine de « *smslingshot* ». pour créer une action interactive dans laquelle des participants peuvent envoyer des messages par "sms" sur la peine de mort qui étaient ensuite projetés contre un mur éclairé dans le quartier des musées de Vienne

• Tournée de conférences pour l'ex-condamné à mort Juan Melendez

[BELGIQUE

Parlement européen

• Réunion sur les Européens condamnés à mort dans le monde

• Résolution votée le 7 octobre

Commission européenne et Conseil de l'Europe

• Déclaration commune soulignant que la peine de mort viole les droits de la dignité humaine

Amnesty International Belgique

• Buffet à Saint-Gilles

• Conférence donnée par Joaquín José Martínez, un témoin de l'horreur du couloir de la mort

Amnesty International, la Communauté de Saint Egidio et Within Without Walls

• Film « *Histoire de Dominique* » au Centre de la Paix, à Anvers

• Stands d'information au Centre de la Paix, à Anvers

• Exposition par Amnesty International au Centre de la Paix, à Anvers

• Témoignages de Dominique Green au Centre de la Paix, à Anvers

[BELARUS

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 posters créés par des graphistes dans Misnk

[FRANCE

Amnesty International

• Lancement d'une campagne de communication importante autour de la Journée mondiale comprenant des affiches, une vidéo virale, des publicités télévisuelles et imprimées

• Vidéo sur la peine de mort montrée dans 150 salles de cinéma

• Entretiens de la présidente française, Geneviève Garrigos, sur deux émissions de télévision et sur les médias radio et presse écrite

• Exposition d'affiches et de textes sur la peine de mort à Narbonne

• Stand d'information à l'Hôtel de Ville, Narbonne

• Conférence de presse à Narbonne

• Collecte des signature pour une pétition contre la peine de mort à Marcilly

• Pièce de Théâtre de Sacco et Vanzetti à Marcilly

• Salon du livre à Martigues

• Collecte de signatures contre la peine de mort à Martigues

• Rassemblement à Lyon

Ensemble Contre la Peine de Mort

• Exposition pédagogique sur le thème « *Sur la voie de l'abolition universelle* » à l'université de Nanterre

• *Flash Mob* pour la journée mondiale à Paris

• Projection du film « *Les Derniers mots de Newton Frances* » à Paris

• Débat sur la peine de mort avec Gloria Killian, Sandrine Ageorges Skinner

• Table ronde à Paris avec Anne Deyson, Sandrine Ageorges Skinner, Gloria Killian, Eric Bernard, Claude Guillaumaud-Pujol et Arnaud Gaillard

• Conférence au Barreau de Paris avec Sandrine Ageorges Skinner, Antoinette Chahine, Gloria Killian, M. François Zimeray, Me Jean-Yves Leborgne, Raphaël Chenuil-Hazan, Mohammad Mostafaei, Richard Sédillot, Nicolas Bourcier

• Ateliers de travail destinés aux écoliers pour éduquer à l'abolition. Les jeunes ont pu rencontrer des gens touchés et ayant souffert de la peine de mort : Sandrine Ageorges Skineer, Gloria Killian et Claude Guillaumaud-Pujol

• Exposition de photographies de l'artiste Caroline Planque à Paris

Comité Vie sauve pour Mumia, le MRAP 35, le MVP

• *Flash Mob* pour la journée mondiale à l'Université de Villejean, Rennes

• *A Die-in* à la place du Parlement et avec les percussionnistes de Rennes

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

• Rassemblement pour appuyer Mumia Abu-Jamal à Paris

• La Ligue des droits de l'Homme et Mains Unies pour la Justice et Amnesty International

• Film « *Du Silence et des ombres* » projeté à Lyon

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Chaumont

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Paris

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes dans Renouard

ACAT France

• Parution dans la revue « *Le Courrier de l'ACAT* » d'articles sur la peine de mort aux États-Unis

• Appel du mois d'octobre sur la peine de mort aux États-Unis et lettre à l'attention de l'Ambassade des États-Unis à Paris

• 50 événements organisés dans 24 groupes ACAT dans toute la France

Université de la Sorbonne

• Projection de « *Toute ma vie en prison* »

• Débat sur la peine de mort avec Claude Guillaumond-Pujol

[GÉORGIE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Tbilissi

[ALLEMAGNE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Heidelberg

The International Committee Against Execution

• Manifestation contre la peine de mort à Berlin

[ITALIE

Musée International de la Céramique de Faenza

• Exposition de deux chaises électriques en céramique grandeur nature par Luigi Ontani et Bertozzi & Casoni au Musée International de la Céramique de Faenza

• Conférences sur la peine de mort organisée à Faenza

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Firenze

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Marsala.

The International Committee Against Execution

• Manifestation contre la peine de mort à Rome (Via Macherate)

• Manifestation contre la peine de mort à Rome (Via dei Fienaroli)

Amnesty International

• Exposition photographique sur la peine de mort nommée « The Dark Room » en Italie

• Large gamme d'activités à travers le pays (rédaction de lettres, veillées, actions de solidarité...)

Hands Off Cain

• Conférence à Rome le 10 octobre sur la Journée mondiale contre la peine de mort et sur le dossier « *Sakineh et les autres* » à propos de la lapidation dans le monde entier

[PAYS-BAS

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Breda

Amnesty International

• Envoi de lettres et actions de solidarité

[IRLANDE DU NORD

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Derry City

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Belfast

[NORVÈGE

Amnesty International

• Actions de solidarité

[POLOGNE

OSCE, Bureau pour la démocratie et des droits de l'homme

• Déclaration lue par la Coalition mondiale contre la peine de mort

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Gdansk

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes au Centre d'Art Contemporain à Gdansk

Amnesty International

• Envoi de lettres et actions de solidarité

[ESPAGNE

Poster for Tomorrow

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Ciudad Real

• Exposition de 100 affiches créées par des graphistes à Langreo - Asturias

Amnesty International

• Rassemblement au Parc du Retiro à Madrid

Commission internationale contre la peine de mort

• Lancement de la Commission

• Communiqué de presse

Réseau d'universitaires contre la peine de mort

• Conférence sur la peine de mort

[SUISSE

Amnesty International

• Envoi de lettres et actions de solidarité

[ROYAUME-UNI

International Bar Association's Human Rights Institute

• Table ronde sur la peine de mort aux États-Unis et sur les défis juridiques et les chemins de l'abolition de la peine de mort, à Londres

Avocats sans frontières de l'Université de Cambridge

• Conférence sur la peine de mort, à Cambridge

• Collecte de signatures pour des pétitions contre la peine de mort

• Projection d'un film traitant des questions de la peine de mort

Voices for Death Row Victims

• Manifestation devant l'ambassade américaine à Londres

Amnesty International UK

• Projection du film « *La lapidation de Soraya M* » à Londres, en Angleterre.

• Questions et réponses sur la peine de mort à Londres, en Angleterre.

Amnesty International, Secrétariat international

• Informations Web distribués aux médias ainsi que des documents d'accompagnement mettant en évidence la tendance vers l'abolition de la peine de mort aux États-Unis

Reprieve

• Exposé présenté au ministère des Affaires étrangères sur la peine de mort à Londres, en Angleterre

[2]
Les communiqués de presse

[Coalition mondiale contre la peine de mort]

7 octobre 2010

Le 10.10.10, la 8e Journée mondiale contre la peine de mort est consacrée à l'abolition de la peine de mort aux États-Unis. Comme tous les ans depuis 2003, des organisations du monde entier organisent autour de cette journée des initiatives pour dire non à la peine de mort. Cette année, pour marquer la Journée mondiale contre la peine de mort, des dizaines d'actions sont organisées aux États-Unis du Texas à l'Alaska en passant par New York et Washington DC. Sur les cinq continents, des abolitionnistes ont prévu des événements en soutien au mouvement américain pour l'abolition. Pour consulter le programme complet des manifestations prévues, connectez-vous sur : www.worldcoalition.org./journeemondiale.

En provoquant la tenue de débats sur la peine de mort le 10.10.10, les abolitionnistes du monde entier souhaitent que les citoyens prennent conscience que le droit à la vie s'applique à tous et que la peine de mort est irrévocable alors que des innocents sont condamnés même avec les systèmes judiciaires les plus compétents.

Aux États-Unis, comme ailleurs, la peine de mort ne rend pas justice. Depuis 1977, plus de 130 personnes ont été libérées car il s'est avéré qu'elles étaient innocentes, ce qui témoigne de sérieux problèmes dans le système judiciaire et le respect du droit à un procès équitable. C'est aussi un système particulièrement discriminatoire et très onéreux alors que le temps et l'argent utilisés pour les dépenses liées à la peine capitale pourrait être mieux alloués pour lutter contre la criminalité. Un rapport de 2009 de Death Penalty Information Center a montré que les officiers de police américains classent la peine de mort dernière dans leurs priorités pour réduire efficacement la criminalité et ils ne croient pas que ce soit un moyen de dissuasion performant.

Au 1er octobre 2010, 40 personnes ont été exécutées aux États-Unis, l'État du Texas comptant 16 exécutions à lui tout seul. En 2009, 11 états avaient exécuté 52 prisonniers dont le Texas, l'Oklahoma, le Missouri, l'Indiana, l'Alabama, la Géorgie, la Floride, le Virginia, l'Ohio, le Tennessee et la Caroline du Sud.

Toutefois Même si les États-Unis continuent à appliquer la peine de mort, des progrès ont eu lieu ces dernières années. Aujourd'hui, 15 États l'ont aboli et 11 autres ont vu des propositions de loi pour abolir la peine de mort en 2009. Deux décisions récentes de la Cour Suprême des États-Unis ont réduit le champ d'application de la peine de mort : en 2002, la Cour a déclaré non conforme à la Constitution l'exécution de personnes atteintes de troubles mentaux graves et en 2005, elle a déclaré inconstitutionnelle l'utilisation de la peine de mort contre les personnes de moins de 18 ans au moment du crime qui leur est attribué. En 2009, les progrès se traduisent par la diminution du nombre de condamnations à mort et la tendance à la réduction du nombre d'exécution est aussi marquée.

La Journée mondiale est l'occasion pour les abolitionnistes de travailler ensemble, aux États-Unis et ailleurs, pour accroître cette tendance et pour sensibiliser l'opinion publique à l'abolition universelle de la peine de mort.

En 2009, 139 pays avaient aboli la peine capitale en droit ou en fait, et 18 des 58 pays rétentionnistes procédaient réellement à des exécutions. Soutenir l'abolition au États-Unis, c'est aussi soutenir l'abolition dans le monde et permettre à l'humanité de faire un pas de plus vers l'abolition universelle.

La Coalition mondiale contre la peine de mort.

Créée à Rome en 2002, la Coalition mondiale contre la peine de mort est composée de 114 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats. Elle a pour but de renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort et de contribuer à la fin des condamnations et exécutions. En 2003, la Coalition mondiale a instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort. Cette journée est officiellement depuis 2007 Journée européenne contre la peine de mort.

[Communiqué de presse AMNESTY INTERNATIONAL]

8 octobre 2010

Les États-Unis se retrouvent de plus en plus isolés alors que le monde avance vers l'abolition de la peine de mort

À la veille de la Journée mondiale contre la peine de mort le 10 octobre 2010, Amnesty International a exhorté les États-Unis, seul pays à avoir procédé à des exécutions dans les Amériques en 2009, à mettre un terme à ce châtiment cruel et inhumain.

« Dans le monde, une nette majorité d'États rejettent la peine de mort. Comment les États-Unis peuvent-ils revendiquer un rôle de chef de file dans le domaine des droits humains, tout en continuant à pratiquer des exécutions judiciaires ? », s'est interrogée Widney Brown, directrice générale chargée du droit international et de la stratégie politique à Amnesty International.

« La peine de mort est cruelle, dégradante, inefficace et totalement incompatible avec toute notion de dignité humaine. Le système d'application de cette sentence aux États-Unis est frappé au coin de l'arbitraire, entaché de discrimination et caractérisé par de nombreuses erreurs. »

Plus de 1 200 hommes et femmes ont été mis à mort aux États-Unis depuis la reprise des exécutions en 1977, qui a mis fin à un moratoire de 10 ans. Trois juridictions, le Texas, la Virginie et l'Oklahoma, sont responsables de plus de la moitié de l'ensemble des exécutions – une partialité géographique criante.

Aux États-Unis, depuis 1976, plus de 130 prisonniers ont été libérés du couloir de la mort après avoir été innocentés – dont neuf pour la seule année 2009. D'autres ont été exécutés alors que de sérieux doutes planaient sur leur culpabilité.

Les études montrent que l'origine ethnique joue un rôle dans l'application de la peine de mort aux États-Unis : dans les affaires de meurtres, elle est plus souvent prononcée lorsque la victime est blanche que lorsqu'elle est noire.

« L'appartenance ethnique, la géographie, la politique électorale, les finances locales, la composition du jury et la qualité de l'assistance juridique sont autant de facteurs aléatoires qui entrent en jeu dans les affaires dans lesquelles l'accusé encourt la peine de mort aux États-Unis. Être jugé pour un crime passible de la peine capitale, c'est comme jouer à la roulette russe. Aucun système judiciaire digne de ce nom ne saurait l'accepter », a estimé Widney Brown.

En outre, aucun élément ne prouve que la peine capitale ait un effet plus dissuasif que l'incarcération sur les crimes violents.

« Il est indéfendable de continuer à exécuter des gens, notamment lorsque l'on sait que des innocents sont condamnés à mort. Les États-Unis doivent rejoindre le camp majoritaire des pays abolitionnistes », a poursuivi Widney Brown.

Alors que depuis 1993 les États-Unis ont procédé à plus de 1 000 exécutions, certains signes indiquent que le soutien des politiques et de la population en faveur de ce châtiment s'essouffle.

Le Nouveau-Mexique et le New Jersey l'ont aboli au cours des deux dernières années. Le nombre annuel de condamnations a baissé des deux tiers par rapport à son maximum atteint dans les années 1990. Ces 10 dernières années, la Cour suprême a aboli la peine de mort pour les mineurs délinquants âgés de moins de 18 ans au moment des faits et les personnes atteintes de « retard mental ».

« L'abolition de la peine de mort aux États-Unis constituera une étape cruciale sur la voie de la disparition de ce châtiment à l'échelon planétaire – et le plus tôt sera le mieux », a conclu Widney Brown.

Pour en savoir plus :

http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/usa-increasingly-isolated-world-turns-against-death-penalty-2010-10-08

[Déclaration de la Commission Internationale contre la Peine de Mort à l'occasion de sa constitution]

Madrid, 7 octobre 2010

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale contre la Peine de Mort, la Commission Internationale contre la Peine de Mort a été constituée aujourd'hui, à Madrid, à l'initiative du gouvernement de l'Espagne.

La peine de mort est la négation la plus absolue des Droits de l'Homme. Elle viole le droit à la vie et le droit de ne pas être soumis à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

La Commission Internationale est présidée par Federico Mayor Zaragoza et se compose des personnalités figurant dans l'annexe à la présente Déclaration.

La Commission Internationale jouit du soutien et des conseils des pays suivants : Algérie, Argentine, Espagne, Philippines, France, Italie, Kazakhstan, Mexique, Mongolie, Portugal, République Dominicaine, Afrique du Sud, Suisse et Turquie.

La Commission Internationale se crée à une époque où la tendance vers l'abolition de la peine de mort est forte et continue dans toutes les régions du monde, selon le dernier rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur un moratoire sur l'application de la peine de mort, du 15 août 2010.

En effet, à l'heure actuelle, plus des deux tiers des pays membres de l'ONU ont aboli la peine de mort ou ne l'appliquent plus dans la pratique. Malheureusement, il y a encore néanmoins de nombreux pays qui maintiennent cette peine dans leur législation. Il est donc nécessaire d'intensifier tous les efforts jusqu'à l'obtention de l'abolition universelle de la peine de mort.

La Commission Internationale a été créée pour réunir tous les efforts en faveur de l'abolition de la peine de mort réalisés par la société civile, les Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales, ainsi que des responsables du monde politique. La Commission International collaborera étroitement avec tous ces acteurs dans le but de parvenir à l'abolition totale de cette peine.

La Commission internationale rappelle que le Statut de la Cour Pénale Internationale et des tribunaux pénaux internationaux ont exclu la peine capitale des peines qui peuvent être imposées pour des crimes graves, comme le génocide et autres crimes contre l'humanité.

La Commission Internationale aura les objectifs suivants :

- Obtenir l'abolition universelle de la peine de mort : Dans cette perspective, il s'agit de promouvoir l'abolition de la peine de mort dans les législations des pays considérés et en particulier là où un moratoire de facto est déjà appliqué.
- Promouvoir sans délai la mise en place d'un moratoire sur les condamnations et sur l'application de la peine de mort dans toutes les régions du monde, permettant la mise en œuvre effective d'un moratoire le plus large possible d'ici 2015, en vue de l'abolition totale de cette peine.
- Solliciter la suspension des exécutions, en particulier dans les cas où le droit international interdit ou limite l'application de la peine de mort de manière explicite.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission Internationale réalisera les activités suivantes de manière stratégique et sélective :

- Collaborer et coopérer avec les hauts dirigeants et autres personnalités de pays spécifiques, ainsi qu'avec les représentants d'organisations tant internationales que non gouvernementales
- Faire des appels et des déclarations sur les questions liées à l'abolition de la peine de mort.
- Participer à des conférences, à des séminaires et à des campagnes visant à mobiliser l'opinion publique.
- Diffuser des informations et présenter des documents dans les forums internationaux.
- Promouvoir des œuvres artistiques et intellectuelles en faveur de l'abolition de la peine de mort.

A l'heure de sa création, la Commission Internationale déclare sa ferme volonté de contribuer à promouvoir, compléter ou appuyer toute activité visant à abolir la peine de mort dans le monde.

[Call to abolish death penalty as it violates Right to Life]

Jana Chaitanya Vedika
People's Union for Civil Liberties, Andhra Pradesh unit

Several speakers called for united efforts to ensure a death penalty-free world and united efforts to abolish death penalty completely. Speaking at programme arranged in Hyderabad Press Club, Hyderabad, India, on Sunday, to mark the World Day Against Death Penalty, they said it is in violation of Right to Life and most inhumane and degrading punishment. The programme was jointly organized by Jana Chaitanya Vedika and People's Union for Civil Liberties, Andhra Pradesh unit, responding to the call given by World Coalition Against Death Penalty.

Speaking as Chief Guest, former Chief Justice of Allahabad High Court, Justice Ambati Lakshmana Rao said however grave crime that one may committed, awarding death sentence is injustice and against to humanity. Modern civilized society can not tolerate such injustice, he asserted.

Stating that death penalty violates basic human right of Right to Life, he said alternate punishment like keeping life long in jail may be considered so that there would be no hard to the society from persons who commit grave crimes. "We should not think in terms of killing a person for committing a crime, but should give an opportunity to reform him", he added.

Justice Lakshmana Rao said every person may commit one or other type of offences in their lives and they may be awarded punishment basing up on severity of their crimes. But at no circumstances, the State should not try to take away the most precious life.

He called for united efforts to abolish such legislations which give scopes for awarding death penalty. As we can not give life, he said we have also no right to take one's life.

Senior High Court lawyer Pattabhi Venulapati said he would oppose death penalty violently under any circumstances. He recalled that death penalty was not in the basic structure of Indian constitution, but it was the gift of colonial British regime, who formulated as part of Criminal Procedure Code only to suppress that `subjects' (Indians). "It is insult to continue such colonial punishment till now" he said.

Narrating that how the judiciary is arbitrary in awarding punishments, he recalled how in the same came the Supreme Court had awarded different punishments to three accused for the same crime. Stating that India is symbol of peace and harmony, where there is no place for cruel punishment like death penalty. "We have to see alternate system of punishments", he said.

He said he opposes death penalty as it is not good for democracy where State perpetuate crime of violence against its own people.

Former Rajya Sabha Member and AP Govt. Commission for Implementation of 20-Point Programme Dr N Tulasi Reddy said that after the Supreme Court verdict in 1983, the death penalty is being awarded only in rarest of rare crimes in India.

Stating that some people are insisting for this provision with an view that may be deterrent to crime in the society, he agreed there is also large scare demand for its abolition as it represent violent attitude of the State and only innocents are likely to be victims.

Jana Chaitanya Vedika president V Lakshmana Reddy presided.
PUCL state general secretary Smt Jaya Vindhyala,
state vice president Ch. Narendra
and Smt V Satyavathi of Jana Chaitanya Vedika also spoke.

[Communiqué de presse European Parliament]

7 octobre 2010

10.10.10 – Journée mondiale contre la peine de mort

Pour marquer le 8e anniversaire de la Journée mondiale contre la peine de mort, les députés européens ont adopté une résolution condamnant la peine capitale dans tous les cas et en toutes circonstances et ont appelé à un moratoire mondial inconditionnel sur les exécutions. « La mort ne peut en aucun cas être considérée comme un acte de justice », a déclaré le Président du Parlement Européen Jerzy Buzek lors de l'ouverture de la session le 6 octobre 2010.

« 43 pays dans le monde maintiennent la peine de mort. Le plus grand nombre d'exécutions ont eu lieu en 2009 en Chine, en Iran et en Irak. La Chine à elle seule a procédé à plus de 5 000 exécutions, soit 88 % du total mondial. L'Iran a mis au moins 402 personnes à mort, l'Irak au moins 77 et l'Arabie Saoudite au moins 69 », souligne la résolution parlementaire. D'autres pays cités dans la résolution appliquant toujours la peine de mort sont : l'Egypte, la Malaisie, le Soudan, la Thaïlande, la Corée du Nord, le Vietnam, le Japon et les États-Unis (35 États sur 50 appliquent toujours la peine de mort, bien que quatre d'entre eux n'aient procédé à aucune exécution depuis 1976).

« Un moratoire universel sur les exécutions en vue d'une abolition totale dans tous les États qui pratiquent encore la peine de mort » est la demande principale de la résolution qui a été adoptée par 574 voix pour, 25 contre et 39 abstentions ce jeudi.

Empêcher les exécutions de ressortissants européens

Les députés soulignent que le nouveau Service européen d'action extérieure (SEAE) devrait fournir des orientations pour une politique européenne globale et efficace en matière de peine de mort au regard des dizaines de cas confirmés de ressortissants européens menacés d'exécutions dans les pays tiers. Cette politique « doit inclure des mécanismes puissants et renforcés en terme de système d'identification, de fourniture d'une assistance juridique, d'interventions légales de l'Union européenne et de démarches diplomatiques ».

Peine de mort en Europe

La Biélorussie reste le seul pays européen à appliquer en fait la peine de mort. Le Parlement européen invite également le Kazakhstan et la Lettonie à modifier leur législation nationale qui autorisent toujours la peine de mort pour certains crimes dans des circonstances exceptionnelles.

Lutte contre la peine de mort : les priorités de l'UE dans le cadre de sa politique en faveur des droits de l'homme.

L'Union européenne est l'un des principaux donateurs des organisations de la société civile luttant contre la peine de mort, l'une des priorités thématiques de l'aide dans le cadre de l'Instrument européen pour la démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH). Depuis 1994, plus de 30 projets à travers le monde ont été financés par cet instrument, pour un budget global de plus de 15 millions d'euros.

[The Iraqi Coalition Against Death Penalty]

Focusing the efforts of international organizations to Iraq as one of the countries most in application of the death penalty

To day is the tenth month of October of this year's World Day Against the Death Penalty, Iraq, the top countries of the world in the application of the death penalty on its citizens to become the preparation of citizens who face the death penalty is concerned, all the activists in Iraq and all over the world and the reason is not to guide the efforts of organizations International to Iraq despite the many meetings, conferences and workshops, which are not sufficient alone to limit the death penalty in Iraq, despite all our appeals prior to them note that there is no minimum culture in Iraq on this subject, but that a high percentage of people do not know that there is a death penalty in the world so We in the Iraqi coalition against the death penalty and in cooperation with the Arab Coalition Against the Death Penalty and we plan for two years to reduce the death penalty in Iraq, which are summarized guidance of Iraqi public opinion of university professors, civil society organizations, lawyers and college students to pressure the Iraqi government to limit the death penalty until we reach to terminate it completely in 2015 as well as print thousands of posters, which opposes the death penalty and sent our plan to most international organizations on this subject in the world but did not respond to our request to any international organization. today and in this occasion was a symposium at the headquarters of the coalition in Baghdad, and repeated our request of international organizations to help us to implement our activities in Iraq in this topic as well as appeal to the Iraqi government taking into account the appeal of the international, Arab and local communities to reduce the death penalty in Iraq in the hope of ending the death penalty in 2015, knowing that our coalition is a member of the Arab coalition against the death penalty, which is based in Amman

Dr Nassr H. Abbood
Manger of Al- Rafidain Center for Ensuring Human Rights
Chief of Iraqi Coalition Against Death Penalty
Member of World Coalition Against Death Penalty – Paris
Elections Monitor E mail : naserabood@yahoo.com
Iraq – Baghdad
Mob : 00 964 (0) 7703473067
www al-rafidain.org

[Déclaration commune en faveur de l'abolition de la peine de mort au Burkina Faso]

Dans le cadre de la campagne « Abolissons la peine de mort au Burkina Faso » lancée en 2010, **Nous, associations signataires** avons décidé d'appeler d'une même voix le parlement du Burkina Faso à adopter une loi pour l'abolition de la peine de mort au Burkina Faso.

L'article 2 de la constitution du 11 juin 1991 garantit le droit à la vie en même temps qu'il interdit les traitements inhumains et cruels, dégradants et humiliants, la torture physique ou morale, ainsi que toutes les formes d'avilissements de l'Homme. Cette disposition est en parfaite conformité avec les engagements internationaux de l'Etat burkinabè en matière de respect des droits humains à savoir l'article 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'article 4 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et l'article 6 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques. Toutefois la peine de mort reste prévue par le code pénal burkinabè notamment en ses articles 9, 89, 324, 325, 326, 332, 337, 453, 520.

Quoique la dernière exécution remonte à la fin des années 1980, des condamnations à la peine de mort sont toujours prononcées par les juridictions burkinabè. Au total six personnes ont été condamnées à mort par les Cours d'Appel de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso lors des assises criminelles de 2009 et depuis le début de l'année 2010, une personne a déjà été condamnée à mort par la cour d'appel de Bobo-Dioulasso.

La peine de mort est une négation du droit à la vie et de la dignité humaine.

Qu'elle existe dans la pratique ou dans la législation, la peine de mort porte une atteinte grave au droit à la vie et elle est la négation la plus absolue des droits humains.
Elle ôte à l'individu toute possibilité de s'amender. Maintenir la peine de mort, c'est apporter des solutions simplistes à des problèmes humains plus complexes, au lieu d'inciter à chercher des explications susceptibles d'inspirer des stratégies constructives.
La peine de mort est la peine la plus cruelle, inhumaine et dégradante qui soit. Elle bafoue la dignité humaine. C'est pour cela que les instruments relatifs aux droits humains entendent préserver le droit à la vie et à la dignité ; et que les saints textes protègent le caractère sacré de toute vie humaine.

Des engagements non remplis

En décembre 2007 et 2008, le Burkina Faso a voté en faveur de la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour un moratoire universel sur la peine de mort. Il en a fait de même pour la résolution adoptée par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP).
Le 19 mars 2009, le gouvernement du Burkina Faso a promis devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies d'obtenir l'abolition de la peine de mort de sa législation nationale au plus tard lors de son prochain passage au titre de l'Examen Périodique Universel en 2013. En mai 2009, il s'engageait devant la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples à ratifier le deuxième Protocole facultatif au Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques. Cette promesse reste non tenue. A de multiples occasions, les autorités du Burkina Faso ont exprimé leur volonté d'abolir la peine de mort. Les dernières en date sont d'une part, la position du Chef de l'Etat, Monsieur Blaise COMPAORE, qui dit être opposé à la peine de mort lors d'une audience accordée à une délégation d'Amnesty International le 12 février 2010 et d'autre part, la déclaration de Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux au cours d'une réunion internationale tenue à Rome le 17 mai 2010 indiquant que le Burkina Faso va abolir très prochainement la peine de mort dans notre pays.

De ce qui précède, Nous, associations signataires, souhaitons attirer l'attention des autorités de l'Etat Burkinabè sur la nécessité d'être en adéquation avec ses engagements nationaux et internationaux en matière protection du droit à la vie.

Pour ce faire, nous prions le parlement burkinabè d'accompagner le gouvernement dans sa volonté d'abolir la peine de mort dans la législation du Burkina Faso et de prendre toutes les mesures nécessaires visant à améliorer les conditions de vie dans les établissements pénitentiaires de notre pays.

Fait, à Ouagadougou, le 12 octobre 2010

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES :

Amnesty International Burkina Faso (AIBF)
Le Directeur Exécutif Yves Boukari TRAORE

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture / Burkina Faso (ACAT-BURKINA)
La Présidente Lucienne Ariane ZOMA

Commission « Justice et Paix »/ Burkina Faso (CJP-BURKINA)
Le Secrétaire National François de Sales BADO

Ligue pour la Défense de la Justice et de la Liberté (LIDEJEL)
Le Président Ousmane NACRO

Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP)
Le Président Chrysogone ZOUGMORE

Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme/Burkina Faso
Le Président par intérim Pascal ZOMBRE

[3]
Revue de presse

AFRIQUE DU SUD

World protest urges end to death penalty, 11/10/10, *The Times*

ALGÉRIE

Mohamed Gharbi, objet d'une conférence de la LADDH à Annaba, 01/11/10, http://mohamed-gharbi.blogspot.com/2010/11/mohamed-gharbi-objet-dune-conference-de.html

ALLEMAGNE

• 10. Oktober : Internationaler Tag gegen die Todesstrafe, 11/10/10, http://www.facebook.com/topic.php?uid=113615551992221&topic=375

• Resolution on Capital Punishment, On the occasion of 10 October, World Day Against the Death Penalty, 01/10/10, http://notonemoreexecution.org/

• Gegen die Todesstrafe, 09/10/10,

AUSTRALIE

Ban the death penalty, ALHR, 30/09/10, *Lawyres Weekly*

BELARUS

10 октября - Всемирный день борьбы против смертной казни, 10/10/10, *News 21*

BELGIQUE

• Journée mondiale contre la peine de mort : 5 679 exécutions en trop en 2009, 06/10/10,

• Journée mondiale contre la peine de mort 10 octobre, 08/10/10, *L'Express*

• 58 Etats ont encore la peine capitale dans leur législation, 10/10/10, *RBTF*

• Journée mondiale contre la peine de mort dimanche 10 octobre, 08/10/10, *SkyNet*

• Amnesty proteste contre la peine de mort devant le palais de justice, 09/10/10, *RFI Beligium*

• MOTION FOR A RESOLUTION, *UN*

• Doc : Motion for a resolution, RE\832599EN.doc,

• 10/10/10 Journée mondiale contre la peine de mort, nstrument européen pour la démocratie et les Droits de l'Homme

• Marking European Day against the Death Penalty & the World Day against the Death Penalty - 10 October, 2010, 08/10/10, EU, UN, UN council

• 2010 — 8e Journée mondiale contre la peine de mort, 08/10/10, http://www.amnestyinternational.be/doc/article16782.html

• Journée mondiale contre la peine de mort dimanche 10 octobre, 08/10/10, http://www.peinedemort.org/document.php?choix=4600

• Un témoignage, 01/11/10, http://amnestyinternational.be/blogs/peinedemort/2010/11/01/un-temoignage/

• 2010 8e journée mondiale contre la peine de mort, 08/10/10, http://www.amnestyinternational.be/doc/article16783.html

• 10. Internationaler Tag gegen die Todesstrafe (Aussprache, 06/10/10, http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=CRE&reference=20101006&secondRef=ITEM-010&language=DE&ring=P7-RC-2010-0541

• Complément au billet précédent : 10 octobre, Journée mondiale contre la peine de mort : un combat auquel l'Union tient, mais qui n'est pas encore terminé, 17/10/10, http://eulogos.blogactiv.eu/2010/10/17/complement-au-billet-precedent-10-octobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-un-combat-auquel-l % E2 % 80%99union-tient-mais-qui-n%E2% 80%99est-pas-encore-termine/

• Journée mondiale contre la peine de mort : 10 octobre 2010, 07/10/10, http://lesvertsdebagnolet.over-blog.com/article-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-10-octobre-2010-58402037.html

• Complément au billet précédent : 10 octobre, Journée mondiale contre la peine de mort : un combat auquel l'Union tient, mais qui n'est pas encore terminé, 17/10/10, http://europe-liberte-securite-justice.org/2010/10/17/complement-au-billet-precedent-10-octobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-un-combat-auquel-l % E2 % 80%99union-tient-mais-qui-n % E2 % 80%99est-pas-encore-termine/

• Demain, c`est la journée mondiale contre la peine de mort, 09/10/10, http://www.humanosphere.info/2010/10/demain-cest-la-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/

• FIDH – 7 jours contre la peine de mort 4, 07/10/10, *Net Humanitaire*

• 8e journée mondiale contre la peine de mort, 08/10/10, http://www.sfiabouarfa.be/carnet/2010/10/8e-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-etats-unis/

BENIN

• 10 reasons to abolish the death penalty, 10/10/10, *Urban FM Radio*

• 10 reasons to abolish the death penalty, 10/10/10, *Radio Arzeke*

• 10 reasons to abolish the death penalty, 10/10/10, *Fraternite FM*

Conférence à Uvira, RDC pour la Journée mondiale 2010.

• 10/10/10, *Parakou Radio*

• Célébration de l'Edition 2010 de la Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort : Amnesty International et plusieurs organisations se mobilisent, 11/10/10, *L'événement précis*

• Journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, *La Nouvelle Tribune*

BULGARIE

10 октомври – Световен ден за борба срещу смъртното наказание, 10/10/10, *Vesti Bulgaria*

BURKINA FASO

• 12/10/10, Canal3 TV

• 12/10/10, Impact TV

• Peine de mort au Burkina : A mort !, 12/10/10, *Fasozine*

• Abolition de la peine de mort, 12/10/10, *L'Observateur*

• 12/10/10, *BFI TV*

BURUNDI

• Déclaration de l'ACAT Burundi lue sur 5 stations de radio et 2 télévisions

• Nombreuses Interviews du Président de l'ACAT en français et Kirundi par la presse écrites et les radios qui ont reservé un espace pour cette journée

CAMEROUN

• Cameroun, Exécution de la peine de mort : Une épée de Damoclès, 08/10/10, http://www.camer.be/index1.php?art=11762&rub=11:1

• Françoise Emily Bove, une humanitaire contre la peine de mort, 12/10/10, *Journal de Cameroun*

• Diffusion of information from the debat held by Droits et Paix, 11/10/10, *Equinox TV*

• n° 028, 05/10/10, *L'equation*

• n° 3201, 11/10/10, *Le messager*

• n° 2829, 13/10/10, *La nouvelle expression*

• Documentaire sur la peine de mort au Cameroun, 29/11/10, Chaîne de TV privée *DV*

CANADA

• Journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, *journal metrol*

• Peine de mort : la Chine tue plus que tous les autres pays réunis, 08/10/10, *La Press*

• 10 octobre 2010 : Loterie létale pour souligner la Journée mondiale contre la peine de mort, 16/09/10, http://www.amnistie.ca/site/index.php?option=com_content&view=article&id=14249:10-octobre-2010-mise-en-sc-pour-souligner-la-journmondiale-contre-la-peine-de-mort&catid=36:liste-des-activites&Itemid=142

• 2010-10-10 : Loterie létale pour souligner la Journée mondiale contre la peine de mort, September 2010, http://www.amnistie.ca/site/index.php?option=com_content&view=article&id=14249:10-octobre-2010-mise-en-sc-pour-souligner-la-journmondiale-contre-la-peine-de-mort&catid=36:liste-des-activites&Itemid=142

• Journée mondiale contre la peine de mort -Dimanche le 10 octobre, 06/10/10, http://vegeweb.org/viewtopic.php?pid=232421

• Journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, http://sergeadam.blogspot.com/2010/10/journee-mondiale-contre-la-peine-de.html

• Un weekend chargé d'événements, 09/10/10, http://www.seletlumieretv.org/blogue/?p=3646

CHINE

10-10-2010, World Day Against the Death Penalty, 11/10/10, British Embassy, Beijing

CORÉE DU SUD

Amnesty International South Korea : very good media coverage,

EGYPTE

• كوشنير يدعو دول العالم إلى إلغاء عقوبة الإعدام, 10/10/10, youm 7 news

• On The World Day Against the Death Penalty A Report on The Discussion Ring "Youth Speak" Organized by The ANHRI, 11/10/10, http://www.e-joussour.net/fr/node/6023

ETATS-UNIS

• World Day Against the Death Penalty 10.10.10 Resource Kit, 26 août 2010, http://www.coadp.org/thepublications/2010/DPWorldDay2010kit.pdf

• Appels à travers la monde en faveur de l`abolition de la peine de mort, 10/10/10, *France Amérique*

• The Death Penalty is a Human Rights Abuse, 11/10/10, *The Huffington Post*

• World Day Against the Death Penalty (Oct. 10, 2010), 02/07/05, http://www.amnestyusa.org/death-penalty/world-day-against-the-death-penalty-october-10-2010/page.do?id=1721023

• 10 reasons to abolish the death penalty, 28/09/10, http://blog.amnestyusa.org/deathpenalty/10-reasons-to-oppose-the-death-penalty/

• Journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, http://www.hrea.org/index.php?doc_id=891

• Amnesty issues call for U.S. to drop death penalty, 08/10/10, *Reuters*

• Death penalty diminishes humanity for all citizens, 10/10/10, *Birmingham News*

• Mumia Abu-Jamal focus of anti-death penalty protest, 18/10/10, *Workers' World*

FRANCE

• ITW with Raphael Chenuil Hazan, 05/10/10, Europe 1

• 10 octobre 2010 : Journée Mondiale et européenne contre la peine de mort, 06/10/10, WCADP

• 10 octobre 2010 : Journée Mondiale contre la peine de mort, 08/10/10, secteur public

• 8e Journée Mondiale et européenne contre la peine de mort : déclaration de Bernard Kouchner (10 octobre 2010), 10/10/10, *UN Express*

• Le 10 Octobre 2010 le journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, French République

• Journée mondiale contre la peine de mort, sept-10, Le Barreau De Paris

• 7 jours contre la peine de mort à Paris, Mairie de Paris

• Projection-débat sur la peine de mort, nov-10,

• La rencontre entre Benoît XVI et le président Nicolas Sarkozy au Vatican, 03/10/10, *RFI Radio*

• Abolition de la peine capitale : « La mort reste la pire des solutions », 28/09/10, *L'Orient-Le Jour*

• Sept jours contre la peine de mort, 04/10/10, *L'Express*

•"L'Iran exécute de plus en plus", 06/10/10, *L'Express*

• Dans le couloir de mort, 08/10/10, *Le Figaro*

• L'art s'affiche contre la peine de mort, 08/10/10, *Artclair*

• Journée mondiale contre la peine de mort, 08/10/10, Radio Laser

• La Peine de mort, 09/10/10, RFI Radio France

• Cent Posters contre la peine de mort, 01/10/10, Libération

• Journée mondiale contre la peine de mort dimanche 10 octobre, 09/10/10, *France 3*
• Poster for Tomorrow : Un exposition contre la peine de mort, 11/10/10, *RFI France*
• Entretien avec Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'Ensemble contre la peine de mort, 09/10/10, *L'Humanité*
• L'abolition de la peine de mort, un choix de civilisation, 09/10/10, *L'Humanité*
• Dans le couloir de mort, 15/10/10
• La Peine de mort est condamnee a disparaitre page 18, 09/10/10, *Le Monde Magazine*
• La mort est leur métier page 26 - 35, 09/10/10, *Le Monde Magazine*
• L'Iran exécute de plus en plus", l`express, 06/10/10, *L'Express*
• L'Iranien Mohammad Mostafaei, l'avocat des lapidés, 29/09/10, *L'Express*
• Mumia en danger de mort, rassemblement à Paris ce soir, 06/10/10, *L'Humanité*
• Le combat d'une ex-condamnée à mort, 07/10/10, *L'Express*
• L'un des avocats de l'Iranienne menacée de lapidation est optimiste, 09/10/10, *Le Monde*
• France Info Radio with Sandrine Ageorges Skinner, 04/10/10, *France Info Radio*
• World protest urges end to death penalty, 10/10/10, *AFP*
• Appels à travers le monde en faveur de l'abolition de la peine de mort, 10/10/10, *PNT The Gazette edition*
• La 8e Journée mondiale contre la peine de mort, 24/09/10, *Le Post*
• mort n'est pas justice : le 10/10/10 célebrons la journée mondiale contre la peine de mort, 04/10/10, *Media Part*
• La Journée mondiale contre la peine de mort devrait disparaître, 12/10/10, *Come4news*
• La peine de mort bouge encore, 11/10/10, *Les Nouvelles News France*
• Appels à travers le monde en faveur de l'abolition de la peine de mort, 10/10/10, *AFP*
• En abolissant la peine de mort, on sauve nos sociétés, 24/09/10, *L'Express*
• sept jours contre la peine de mort jusqua`10 Octobre, 06/10/10, *Ouest France*
• Les autres rendez-vous, 06/10/10, *L'Humanité*
• Le Texas pourrait innocenter à condamné à mort exécuté en 2004, 05/10/10, *La Croix*
• La peine de mort perd du terrain, 09/10/10, *Ouest France*
• ITW with Raphael Chenuil Hazan, 04/10/10, *Nostalgie Radio*
• L`heure du crime, 07/10/10, *RTL*
• Focus on France, 07/10/10, *RFI Radio*
• Journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, *RTL*
• 10/10/10, *France Inter*
• La peine de mort toujours pas condamnée dans 58 pays, 10/10/10, *France Info Radio*
• Paris activists stage flashmob against death penalty, 10/10/10, *RFI radio*
• La peine de mort, 09/10/10, *RFI*
• ITW avec Raphael Chenuil Hazan sur la journée mondiale contre la peine de mort, 11/10/10, *Beur FM*
• Canal TV special edition, 06/10/10, *Canal TV*
• 09/10/10, *France 24 TV*
• Peine de mort : Journée mondiale, 10/10/10, *M6*
• Le 20 heures de 10 Octobre 2010, *TF1 Reportage*

• 19/20 news, 10/10/10, *France 3*
• BFM News, 10/10/10, *BFM*
• La peine de mort n'a pas sa place au XXIe siècle, 21/10/10, *L'orient le jour*
• La Suisse engagée pour l'abolition, 10/10/10, *20 Minutes*
• Aujourd'hui, c'est la 8e journée mondiale contre la peine de mort., 10/10/10, *Le Post*
• Appels pour abolir la peine de mort, 10/10/10, *Le Figaro*
• La peine de mort au Maroc : En attendant une décision royale, 12/10/10, *Le Post*
• Bruxelles au jour le jour, 15/10/10, *Le petit Niçois*
• Mauritanie : Création d'une coalition nationale contre la peine de mort, 13/10/10, *Lakoom Info*
• 10 octobre Journée Mondiale Contre La Peine De Mort, 20/08/10, *IndyMedia Paris*
• 7 jours contre la peine de mort, 4 - 10 October 2010, 04/10/10, *Suite101*
• L`Actualité des humains et leurs violations, 07/10/10, *Podcast Journal*
• Pour sauver Mumia, contre la peine de mort, rassemblement à Paris le 6 octobre, 06/10/10, *Hacktivist News Network*
• 10 octobre : un jour, un événement, une naissance, un décès, 09/10/10, *Suite101*
• 10.10.10 Journée mondiale contre la peine de mort, 10/10/10, *Podcast Journal*
• Journée contre peine de mort, *Daily Motion*
• La journée mondiale contre la peine de mort : Etats Unis, 03/10/10, *Suite101*
• L'école partenaire de Poster for tomorrow, http://www.ecole-intuit-lab.com/page-6.html
• Wanted : Bénévoles pour ECPM, 17/09/10, http://avocats.fr/space/alfredo.allegra/content/wanted---benevoles-pour-ecpm_466754BA-F89B-4E16-A0A8-6273B88DD532
• Journée internationale pour l'abolition de la peine de mort, 10/10/10, http://www.lachaineducoeur.fr/index.php?page=detail-calendrier-du-coeur&id_day=1086
• Agenda/Poster for Tomorrow, September 2010, http://www.etapes.com/agenda/agenda-poster-tomorrow
• 2nd édition de « poster for tomorrow » au musée des Arts Décoratifs, 29/09/10, http://www.la-veilleuse-graphique.fr/2010/09/29/2nd-edition-de-poster-for-tomorrow-au-musee-des-arts-decoratifs/
• Flash mob pour la journée mondiale contre la peine de mort, 11/10/10, http://www.onlyphotos.org/article-flash-mob-pour-la-8e-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-58647195.html
• Journée mondiale contre la peine de mort, 28/09/10, http://www.amnesty.fr/index.php/agir/campagnes/peine_de_mort/actualites/journee_mondiale_contre_la_peine_de_mort
• Sept Jours contre la peine de mort, 04/10/10, http://blog.soulwwx.net/sept-jours-contre-la-peine-de-mort-sur-lexpre
• Poster for Tomorrow : Mort n`est pas justice, 04/10/10, http://www.sortiraparis.com/art-culture/poster-for-tomorrow-2010-mort-nest-pas-justice-33505.html
• Pourquoi la peine de mort existe-t-elle en France ?, 12/10/10, http://www.regis-sada.fr/archive/2010/10/11/pourquoi-la-peine-de-mort-existe-t-elle-en-france.html
• Poster for Tomorrow : Mort n`est pas justice, 04/10/10, http://metropaname.fr/infos-generales/poster-for-tomorrow-2010-mort-nest-pas-justice/
• 7 jours contre la peine de mort, 04/10/10, http://leblogdesroches.typepad.fr/le_blog_des_roches/2010/10/7-jours-contre-la-peine-de-mort.html

• Droit à la vie contre peine de mort : Amnesty International France se mobilise pour les Etats-Unis, 04/10/10,
http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/s_informer/communiques_de_presse/droit_a_la_vie_contre_peine_de_mort_amnesty_international_france_se_mobilise_pour_les_etats_unis

• Cent posters contre la peine de mort, 05/10/10,
http://www.quat-rues.com/blog/index.php?post/2010/10/05/Cent-posters-contre-la-peine-de-mort

• Mumia Abu-Jamal est en danger de mort., 06/10/10,
http://pcfvierzon.over-blog.fr/article-mumia-abu-jamal-est-en-danger-de-mort-58382613.html

• une semaine contre la peine de mort, 05/10/10,
http://www.terrafemina.com/societe/international/articles/1112-une-semaine-contre-la-peine-de-mort-.html

• 8e journée mondiale contre la peine de mort, 09/10/10,
http://dd2007.parti-socialiste.fr/2010/10/09/8e-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/

• Intervention de Bruno Gollnisch à la journée mondiale contre la peine de mort, 06/10/10,
http://www.jeunes-avec-gollnisch.com/2010/10/06/intervention-de-bruno-gollnisch-a-la-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/

• A quand une Journée mondiale pour les victimes de bourreaux ?, 07/10/10,
http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2010/10/a-quand-une-journ % C3 % A9e-mondiale-pour-les-victimes-de-bourreaux-.html

• 10 octobre 2010 : Journée Mondiale contre la peine de mort,
Date de publication : vendredi 8 octobre 2010, 06/10/10, *Prodeo*

• 10/10/10 Journée mondiale contre la peine de mort, 08/10/10, http://gillespargneaux.typepad.fr/le-blog-de-gilles-pargneaux/2010/10/101010-journ%C3% A9e-mondiale-contre-la-peine-de-mort.html

• Concours Poster For Tomorrow >> résultats, 13/10/10, http://reyveille.reymann.com/?p=4981

• Exposition Journée Mondiale contre la peine de mort, 09/10/10,
http://paysducamembert.unblog.fr/2010/10/08/exposition-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/

• Contre la peine de mort : Flashmob dimanche avec ECPM, 08/10/10, http://danactu-resistance.over-blog.com/article-contre-la-peine-de-mort-flash-mob-dimanche-10-avec-ecpm-58320910.html

• Journée Mondiale contre la peine de mort 10.10.10, 09/10/10,
http://www.revolution-humaine.fr/2010/10/09/journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-10-10-10/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort-10-10-10

• 12/10/10, http://vimeo.com/15755181

• Contre la peine de mort, 10/10/10,
http://www.mediapart.fr/club/blog/daniel-salvatore-schiffer/101010/contre-la-peine-de-mort

• 10/10/10 : journée mondiale contre la peine de mort, 09/10/10,
http://www.citizenside.com/fr/photos/politique/2010-10-09/29895/10-10-10-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort.html

• عشية اليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام, 12/10/10, http://www.an-lb.com/?id=8356

• Flash mob contre la peine de mort youtube, 7:49 min,
http://www.youtube.com/watch?v=alb3grB-ZQo

• Appels pour l'abolition de la peine de mort, 10/10/10,
http://news-fr.karameloo.com/actualite/appels-pour-labolition-de-la-peine-de-mort.html

• *L'Orient le Jour* - Abolition de la peine capitale : « La mort reste la pire des solutions » - October 12, 2010, 12/10/10, http://cldhpressreview.blogspot.com/2010/10/lorient-le-jour-abolition-de-la-peine.html

• عشية اليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام..احتجاجات عالمية ضد اعدام المعارضين في ايران, 12/10/10,
http://www.ahewar.org/news/s.news.asp?ns=&t=&nid=599435

• Journée mondiale contre la peine de mort. Quoi qu'en pense Giscard, 10/10/10,
http://michelvalois.canalblog.com/archives/2010/10/10/19285008.html

• 8e journée mondiale contre la peine de mort, 01/10/10,
http://www.wat.tv/video/8eme-journee-mondiale-contre-34idz_2eyr9_.html

• Flashmob : 8e journée mondiale contre la peine de mort, 11/10/10,
http://commentdire.canalblog.com/archives/2010/10/11/19304828.html

• La peine de mort en question à Pékin, 10/10/10,
http://www.latitudefrance.org/La-peine-de-mort-en-question-a.html

• La peine de mort nuit gravement à l'humanité, 04/10/10,
http://www.portail-humanitaire.org/news/actu/2010-10-04-7-jours-contre-la-peine-de-mort-du-4-au-10-octobre-2010

• 7 jours contre la peine de mort – du 4 au 10 octobre 2010,05/10/10,
http://detentions.wordpress.com/2010/10/05/7-jours-contre-la-peine-de-mort-du-4-au-10-octobre-2010/

• 8e Journée mondiale contre la peine de mort : Etats-Unis, 10/10/10,
http://resistance-s.blogspot.com/2010/10/8e-journee-mondiale-contre-la-peine-de.html

• La peine de mort est condamnée à disparaître, 14/10/10,
http://dircomleblog.canalblog.com/archives/2010/10/14/19298337.html

• La peine de mort est condamnée à disparaître, 10/10/10,
http://www.creads.org/blog/coups-de-coeur-creads/la-peine-de-mort-est-condamnee-a-disparaitre/

• La peine de mort est condamnée à disparaître, 12/10/10,
http://nonprofitcommunication.wordpress.com/2010/10/12/la-peine-de-mort-est-condamnee-a-disparaitre/

• Flashmob "8e Journée Mondiale contre la Peine de Mort", 11/10/10,
http://www.paperblog.fr/3719828/flashmob-8eme-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/

• Poster for Tomorrow, 10/10/10, http://www.icograda.org/events/events/calendar697.htm

• World Day 2010,, http://www.fiacat.org/en/spip.php?rubrique25 FIACAT NGO

HONG KONG

World Day Against the Death Penalty 10.10.10,
http://asiapacific.amnesty.org/apro/aproweb.nsf/pages/adpan_101010

INDE

ஏழ்மை நிறயை கடேக்ஈம், ஆனால், 09/10/10, http://paadam-pm.blogspot.com/2010/10/blog-post.html

பரோசை எல்லாவற்றயைாம் கடேக்ஈம்,

INDONÉSIE

Anti Death Penalty Day, 08/10/10, UK in Indonesia

IRAN

• Un prisonnier politique iranien envoie un message pour la Journée mondiale contre la peine de mort : « Je fais le souhait d'un jour où il n'y aura plus de pendaison, de lapidation, d'amputation ni de flagellation nulle part sur cette planète. », 11/10/10,
http://www.ncr-iran.org/fr/content/view/8238/1/

• Journée mondiale/Peine de mort : Ali Saremi, figure emblématique des prisonniers politique en Iran, 04/10/10, http://www.iranfocus.com/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=8392:journee-mondialepeine-de-mort-ali-saremi-figure-emblematique-des-prisonniers-politique-en-iran-&catid=3:droits-de-lhomme&Itemid=28

• Resolution sur la peine de mort, 04/10/10, http://iranenlutte.wordpress.com/2010/10/04/resolution-sur-la-peine-de-mort/

• Journée mondiale/Peine de mort : la famille Daneshpour-Moghaddam attend dans le couloir de la mort en Iran, 05/10/10, http://www.iranfocus.com/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=8393:journee-mondialepeine-de-mort--la-famille-daneshpour-moghaddam-attend-dans-le-couloir-de-la-mort-en-iran&catid=3:droits-de-lhomme&Itemid=28

• Affiches pour le 10 octobre, journée mondiale contre la peine de mort, posters for Iran and the fight against the death penalty, 07/10/10, http://iranenlutte.wordpress.com/2010/10/07/affiches-pour-le-10-octobre-journee-mondiale-contre-la-peine-de-mort/

• Iran : 4 pendaisons pour marquer la journée contre la peine de mort, 11/10/10, http://www.iranmanif.org/index.php?option=com_content&view=article&id=985:iran-4-pendaisons-pour-marquer-la-journee-contre-la-peine-de-mort&catid=5:les-droits-de-lhomme&Itemid=14

• Iran : A la veille de la journée mondiale contre la peine de mort, 07/10/10, http://www.ncr-iran.org/fr/content/view/8217/58/

IRLANDE

Minister condemns death penalty, 09/10/10, *Belfast Telegraph*

ITALIE

• Pena capitole tra le righ di Arianna Ballotta, 02/11/10, *Corriere*

• Pena di morte, la giornata mondiale « Gli Stati Uniti firmino la moratoria », 09/10/10, *La Republica*

• Amnesty International Italie: très bonne couverture médiatique dans le pays

JAPON

Anti-death penalty voices raised at Tokyo rally, 10/10/10, *Japan Today*

JORDANIE

«الأردني لمناهضة عقوبة الإعدام» يطالب بعدم إعدام طارق عزيز, 31/10/10, *Mauob News*

LIBAN

Peine de mort : HWR appelle le Liban à ne pas reprendre les exécutions, 10/10/10, http://www.iloubnan.info/social/actualite/id/51055/titre/Peine-de-mort:-HWR-appelle-le-Liban-%C3%A0-ne-pas-reprendre-les-ex%C3%A9cutions

MADAGASCAR

01/10/10, http://www.vesosmad.org/A-la-une/peine-de-mort.html

MALAYSIE / SINGAPOUR

Divided over the death penalty, 13/10/10, *Inter Press Service*

MAROC

• Le Maroc sera-t-il le premier pays arabe à abolir la peine de mort ?, 09/10/10, http://www.marocwebo.ma/ maroc/le-maroc-sera-t-il-le-premier-pays-arabe-a-abolir-la-peine-de-mort.html

• 8e Journée mondiale contre la peine de mort (2010), 10/10/10, http://www.casafree.com/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=44163

• Une exposition réunissant une centaine d'affiches contre la peine de mort dans le monde est montée jusqu'au 11 novembre prochain à l'Ecole supérieure des arts visuels (ESAV) à Marrakech, http://www.agadirinou.com/modules/news/article.php?storyid=6335

• MAROC / Des ONGs marocaines appellent le gouvernement à conjuguer les efforts pour l'abolition de la peine de mort (MAP)

28/10/10, http://peinedemortaumaroc.over-blog.com/article-maroc-des-ongs-marocaines-appellent-le-gouvernement-a-conjuguer-les-efforts-pour-l-abolition-de-la-peine-de-mort-map-59820462.html

• معرض بمراكش للملصقات لمناهضة عقوبة الإعدام, 24/10/10, Agence Maghreb Arabe Presse

• اليوم العالمي واليوم الأوروبي لمناهضة عقوبة الإعدام, 10/10/10, UK Embassey Libya

• Le Maroc sera-t-il le premier pays arabe à abolir la peine de mort, 09/10/10, *Yabiladi*

• Peine de Mort : A quand son abolition au Maroc, 11/10/10, *Les Echos*

• Les abolitionnistes en sit-in, hier, devant le Parlement : La société civile condamne la peine capitale, 12/10/10, journaux maroc, le presse marocaine en ligne

• Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort. La position ambigüe du Maroc, 10/10/10, *Au Fait*

• Un sit-in à Rabat pour l'abolition de la peine de mort, 12/10/10, *Maroc Journal*

• Exposition à Marrakech d'affiches contre la peine de mort dans le monde .24/10/10, *Le Maroc Journal*

• 10 اكتوبر، اليوم العالمي لمناهضة الإعدام, 09/10/10, *Libération Journal et Alittehad Press*

• Des ONGs marocaines appellent le gouvernement à conjuguer les efforts pour l'abolition de la peine de mort, 27/10/10, *Maroc Journal*

• Exposition à Marrakech d'affiches contre la peine de mort dans le monde, 25/10/10, http://www.galo.ma/culture/exposition-a-marrakech-daffiches-contre-la-peine-de-mort-dans-le-monde-2/

• Exposition à Marrakech d'affiches contre la peine de mort dans le monde, 24/10/10, http://www.menara.ma/portal/site/fr/menuitem.03c6300f8804b66f3771b510b1dccc2c/?vgnextoid=b398681b59edb210VgnVCM1000000304a8c0RCRD

• Exposition d'affiches contre la peine de mort dans le monde, à Marrakech, 25/10/10, http://www.webarabic.com/wa-forum/index.php?showtopic=43485

• « Peine de mort », pour la mort de cette peine, 19/10/10, http://www.wladbladi.com/forum/nouvelles-9issass-9assira-chroniques/107104-peine-morta-mort-cette-peine.html

MAURITANIE

• Création d'une coalition nationale contre la peine de mort en Mautanie, 10/10/10, http://icc-rim.blogspot.com/2010/10/creation-dune-coalition-nationale.html

• En Inde, la peine de mort fait toujours débat, 15/10/10, http://www.foexgood.com/2010/10/en-inde-la-peine-de-mort-fait-toujours.html

NIGER

Large couverture médiatique de la Journée au Niger, 4 Télévisions, 5 radios et 4 journaux ont couvert l'événement

NORVÈGE

• Action contre la peine de mort à Oslo pour JM, rapport des activités, 09/10/10, http://iranenlutte.wordpress.com/2010/10/09/action-contre-la-peine-de-mort-a-oslo/

• Londres : contre la lapidation et la peine de mort, 09/10/10, http://iranenlutte.wordpress.com/2010/10/09/londres-contre-la-lapidation-et-la-peine-de-mort/

• Francfort : Action au salon international du livre, 10/10/10, http://iranenlutte.wordpress.com/2010/10/10/francfort-action-au-salon-international-du-livre/

• World Day against Death Penalty 10 October, 10/10/10, http://www.eu-norway.org/eu/policyareas/foreign_policy/CFSP_statements/World_Day_against_Death_Penalty_10_October/

PAKISTAN

Capital punishment, 11/10/10, *Dawn Pakistan Newspaper*

PALESTINE

• بمناسبة اليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام المركز ينظم حلقة نقاش حول "عقوبة الإعدام في الأرض الفلسطينية المحتلة", 10/10/10, *Euro-Mediterraen Human Rights Network*

• ليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام والرفض القاطع لاستخدام هذه العقوبة , 11/10/10, *Palestine News Network*

• اتهمت اللجنة الوطنية العليا لنصرة الأسرى سلطات الاحتلال بإعدام المئات من الأسرى بشكل بطئ دون إصدار أحكام إعدام, 12/10/10, http://www.arabianawareness.com/news.php?action=view&id=8625

PHILIPINES

Prison advocates oppose restoration of death penalty, 12/10/10, *CBCP News*

POLOGNE

• Światowy Dzień Przeciwko Karze Śmierci, 10/10/10, *TVP*

• Amnesty International Poland : very good media coverage,

• Międzynarodowy Dzień Przeciwko Karze Śmierci, 08/10/10, http://naszymzdaniem.dlastudenta.pl/artykul/Miedzynarodowy_Dzien_Przeciwko_Karze_Smierci, 57894.html

PORTUGAL

• DN-Conselho contra a pena de morte, 14/10/10, *Le Barreau Du Paris*

• Conselho contra a pena de morte, 14/10/10, *DN Portugal*

• Death is not Justice : Poster for tomorrow, 30/09/10, http://bricalu.blogspot.com/2010/09/death-is-not-justice-poster4tomorrow.html

RDC

• Droit à la parole, 11/10/10, *Radio Okapi*

• La Coalition congolaise se prépare à célébrer la 8e Journée mondiale contre la peine de mort, 22/09/10, *All Africa News*

• Droit à la parole, 24/10/10, *Tropicano Congo*

• Droit à la parole, 24/10/10, *Radio RTV1*

• Press Conference held by the CPJ, les coalitions congolaise et africaine contre la peine de mort, 10/10/10, *Antenne A*

• Press Conference held by the CPJ, les coalitions congolaise et africaine contre la peine de mort, 10/10/10, *Numérica*

• Interview on Pax Christi Uvira activities for the JM, 08/10/10, *Voix de l'Allemagne Internationale*

• Interview on Pax Christi Uvira activities for the JM, 09/10/10, *Deutche Welle*

• Communiqué de presse de la Coalition mondiale, lu intégralement sur les radios locales et nationales

ROUMANIE

• Ziua Mondială împotriva pedepsei cu moartea, 10/10/10, *Bucuresti News*

• Ziua mondială împotriva pedepsei cu moarte, 04/10/10, *Eurovalcea*

• Ziua mondială împotriva pedepsei cu moartea, 09/10/10, *Realitea.net -tv radio broadcaster Romania*

• Ziua mondială împotriva pedepsei cu moartea, 09/10/10, *Infomm*

•10.10.2010 - Ziua mondială împotriva pedepsei cu moartea, 08/10/10, http://www.ne-cenzurat.ro/index.php?option=com_content&view=article&id=17531:10102010-ziua-mondial-impotriva-pedepsei-cu-moartea&catid=8:justitie&Itemid=12

• 10 octombrie 2010: Ziua mondiala impotriva pedepsei cu moartea, 09/10/10, http://www.avocatnet.ro/content/articles/id_21580/10_octombrie_2010_Ziua_mondiala_impotriva_pedepsei_cu_moartea.html

ROYAUME-UNI

• The Death Penalty, 02/07/05, http://www.squidoo.com/deathpenalty

• Les États-Unis se retrouvent de plus en plus isolés alors que le monde avance vers l'abolition de la peine de mort, 08/10/10, http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/usa-increasingly-isolated-world-turns-against-death-penalty-2010-10-08

• Death penalty exhibition cancelled in Belfast, 06/10/10,

• University to hold 'global' death penalty debate, 07/10/10, *Daily Gazette*

RUSSIE

• В Иране в День борьбы против смертной казни казнены три человека, 11/10/10, *Propaganda Journal*

• Всемирный день против смертной казни: в Иране повешены 4 человека, 10/10/10, *News Russia*

• Во Всемирный день против смертной казни в Иране казнили трех человек, 10/10/10, Корреспондент.net

• Всемирный день борьбы против смертной казни: 10 октября, 10/10/10, http://zakoniporyadok.org/news/1043/

• Во Всемирный день против смертной казни Иран казнил четверых, 10/10/10, *BFM news Russia*

• 10 октября - Всемирный день борьбы против смертной казни, 10/10/10, http://news.tut.by/199895.html

SINGAPOUR

World Day Against Death Penalty, 13/10/10, Scoop world independent news

SUISSE

• 10.10.10 : journée internationale contre la peine de mort, September 2010, http://www.amnesty.ch/fr/pays/ameriques/etats-unis/docs/2010/etats-unis-10.10.10-journee-internationale-contre-la-peine-de-mort

• Engagement contre la peine de mort, 10/10/10, *Swiss Info*

• Actions en faveur de la vie de deux prisonniers américains (AI), 09/10/10, *Info Sud Tribunes des droits humains*

• 10. Oktober - Welttag gegen die Todesstrafe, 08/10/10, *Aargauer Zeitung*

SYRIE

• زهير سالم: في اليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام.. يعترضون على إعدام المجرمين ويسكتون عن إعدام الأبرياء, 12/10/10, *Levant News Syria*

• التحالف السوري لمناهضة عقوبة الإعدام يحي اليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام, 10/10/10, *Soparo Newspaper*

• التحالف السوري لمناهضة عقوبة الإعدام يحي اليوم العالمي لمناهضة عقوبة الإعدام, 10/10/10, http://www.syriahr.com/10-10-2010-syrian % 20observatory18.htm

TAIWAN

• Activists Turn to Film as Weapon against Death Penalty, 11/10/10, *Inter Press Service*

• Festival seeking to raise death penalty awareness, 08/10/10, *Taipei Times*

• Anti-death penalty group organizes film festival to seek change, 07/10/10, *Focus Taiwan*

TANZANIE

Trois semaines de couverture médiatique sur la peine de mort à la suite de l'atelier de formation pour les journalistes organisé par Legal and Human Rights Center, *Voix de l'Allemagne Internationale*

TOGO

TOGO : Peine de mort : Statu quo au Togo après l'abolition, 11/10/10, http://www.togosite.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2261:peine-de-mort--statu-quo-au-togo-apres-labolition&catid=34:togo&Itemid=53

TURQUIE

10.10.10 World Day Against the Death Penalty, 30/08/10, http://www.deathpenaltyisacrime.com/?p=145

UKRAINE

Во Всемирный день против смертной казни в Иране казнили троих человек, 10/10/10, *Ukra news*

[4]
Les membres de la coalition mondiale

La liste des 120 membres, au 1er mars 2011, est classée par pays, dans l'ordre alphabétique.

Secrétariat exécutif

• ECPM

3, rue Paul Vaillant Couturier
92320 Châtillon, France
Général : contact@abolition.fr

ALLEMAGNE

• Alive

Petra Herrmann	info@alive-gegen-todesstrafe.de www.todesstrafe.usa.de

• Coalition allemande contre la peine de mort (German Coalition against the death penalty)

Susanne Cardona	scardona@gcadp.org www.gcadp.org

AUSTRALIE

• Victorian Criminal Justice Coalition

Peter Norden	pnorden@unimelb.edu.au

BELARUS

• Belarusian Helsinki Committee

Dzmitr Markusheuski	office@belhelcom.org www.belhelcom.org

BELGIQUE

• Fédération des Etudiants Libéraux (FEL)

Arnaud Van Praet	info@etudiantsliberaux.be http://etudiantsliberaux.blogspot.com

• Hope & Justice

Annyck Guillard	annyckguillard@hotmail.com www.hopeandjustice.com

• Ordre des avocats du Barreau de Liège

Patrick Henry	batonnierdeliege@avocat.be

• Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones de Belgique (OFBG)

Christine de Ville de Goyet	cdeville.secrgen@avocats.be

• Ville de Braine-l'Alleud

Vincent Scourneau	cftj_europe@yahoo.fr www.braine-lalleud.be

• Ville de Braine-l'Alleud

Myriam Stubbe	cftj_europe@yahoo.fr www.braine-lalleud.be

BURUNDI

• Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme

Daniel Mutambala Mazinda	ucpdho@yahoo.fr

• Unis contre la peine de mort

Léonidas Habarugira	ishimwess@yahoo.fr

CAMEROUN

• Droits et Paix

Nestor Toko Monkam	droitsetpaix@yahoo.fr

CANADA

• Iranian Human Rights Activists Groups in EU and North America

Hossein Mahoutiha	hmahoutiha@videotron.ca www.hriran.org

• Rights and Democracy / Droits et Démocratie

Lloyd Lipsett	llipsett@dd-rd.ca reseau@dd-rd.ca http://www.dd-rd.net

• Stop Child Executions

Nazanin Afshin-Jam	info@nazanin.ca

CÔTE D'IVOIRE

• Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme

Patrick N'Gouan Konin	lidho@aviso.ci

ETATS-UNIS

• Death Penalty Focus

Elizabeth Zitrin	ezitrin@deathpenalty.org elizabeth@deathpenalty.org eaz@ZitrinLaw.com www.deathpenalty.org www.californiamoratorium.org

• Murder Victims' Families for Human Rights (MVFHR)

Renny Cushing	rrcushing@earthlink.net www.murdervictimsfamilies.org

• National Association of Criminal Defense Lawyers (NACDL)

Sandra Babcock Speedy Rice	s-babcock@law.northwestern.edu speedyrice@jcsrlaw.net www.nacdl.org

• Texas Coalition to Abolish the Death Penalty

David Atwood	dpatwood@igc.org www.tcadp.org

• Advocates for Human Rights

Rosalyn Park	rpark@advrights.org www.theadvocatesforhumanrights.org

• American Friends Service Committee

Joyce Miller	JMiller@afsc.org www.afsc.org

• CURE

Claudia Whitman	claudia@ndran.org claudia@celldoor.com www.curenational.org

• Human Rights Watch

David Fathi	david.fathi@hrw.org www.hrw.org

• Journey of Hope… From Violence to Healing

Bill Pelke	bpelke@yahoo.com bill@journeyofhope.org www.journeyofhope.org

• National Coalition to Abolish Death Penalty (NACDP)

Sean Wallace	info@ncadp.org www.ncadp.org

• People of Faith Against the Death Penalty

Stephan Dear	sdear@pfadp.org www.pfadp.org

• Stop Child Executions

David Etebari	info@stopchildexecutions.com detebari@gmail.com www.stopchildexecutions.com

• US Human Rights Network

Ajamu Baraka	abaraka@ushrnetwork.org

• National Lawyers Guild (NLG)

Robert R. Bryan	RobertRBryan@gmail.com www.nlg.org

• Campaign to end Death Penalty

Patricia Foley	patconnect@gmail.com www.nodethpenalty.org

• Michigan Committee Against Capital Punishment

Eugene Wanger	gil com@core.com

• Equal Justice USA

Shari Silberstein	sharis@ejusa.org www.ejusa.org

• Center for Global nonkilling

Thomas Fee	tfee@nonkilling.org www.nonkilling.org

• Kids Against the Death Penalty

Gavin Been	kidsagainstthedeathpenalty@hotmail.com www.freewebs.com/kadp

• California People of Faith working against the death penalty

Terence Maccaffrey	cpf@la-archdiocese.org www.californiapeopleoffaith.org

FRANCE

• ACAT France

Bernadette Forhan Cécile Marcel	bernadette.forhan@club-internet.fr cecile.marcel@acatfrance.fr www.acat.asso.fr

• Barreau de Paris

Anne Souléliac	asouleliac@avocatparis.org www.avocatparis.org

• Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

Jacky Hortaut Claude Guillaumaud Pujol	cgt-clidf@wanadoo.fr claude.guillaumaud@free.fr www.mumiabujamal.net

• Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

Antoine Bernard Florence Bellivier	abernard@fidh.org florence.bellivier@wanadoo.fr www.fidh.org

• Fédération Syndicale Unitaire SNUipp

Francis Barbe	francis.barbe@snuipp.fr www.snuipp.fr

• FIACAT

Marie-Jo Cocher Guillaume Colin	fiacat@fiacat.org g.colin@fiacat.org www.fiacat.org

• Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation

Roger Ferrari	csfef@snes.edu

• Conférence Internationale des Barreaux

Mario Stasi	mstasi@stasiparis.com ww.cib.asso.fr

• Ligue des Droits de l'Homme

Pavlina Novotny	pavlina.novotny@ldh-france.org www.ldh-france.org

• Lutte pour la Justice

Colette Berthès	brthscl@aol.com www.lpj-france.net

• Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL)

Eric Alt	eric.alt@noos.fr http://www.medelnet.org

• Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)

Renée Le Mignot	international@mrap.fr www.mrap.asso.fr

• Ordre des avocats des Hauts de Seine

Philippe-Henri Dutheil	batonnier@barreau92.com http://www.barreau92.com

• Ville de Dijon

Philippe Sartori	psartori@ville-dijon.fr www.dijon.fr

• RAIDH

Fabrice Ferrier	raidh@raidh.org www.raidh.org

GUINÉE

• Les mêmes droits pour tous (MDT)

Foromo Frédéric Loua	mdtguinee@yahoo.fr

• Avocats sans frontières Guinée (ASF Guinée)

Emmanuel Bamba Kpana	avocatssansfrontieres.guinee@yahoo.fr

ILES FIDJI

• Pacific Concerns Resource Center

Tupou Vere	pcrc.secretariat@gmail.com tupou.pcrc@gmail.com

INDE

• Lawyers For Human Rights International

Navkiran Singh — nkslawfirm@yahoo.co.in
www.lfhri.org

• Law Student's Forum

Nadeem Qadri — lawstudentsforumjk@yahoo.co.in

INDONÉSIE

• KontraS (Commission for the Dissapeared and Victims of Violence)

Papang Hidayat — thungpapang@yahoo.com
www.kontras.org

IRAN

• Association for the Right to Live

Emmadeddin Baghi — emadbaghi2003@yahoo.com
ebaghi@gmail.com

IRAK

• Iraqi Center for Human Rights and Democracy Studies

Mohammed Abdullah Radhi — ichrs.iraq@gmail.com

• Coalition Iraquienne contre la peine de mort

Nassr Abbood — naserabood@yahoo.com
www.al-rafidain.org

ITALIE

• Communità di Sant'Egidio

Mario Marazziti — m.marazziti@gmail.com
m.marazziti@fastwebnet.it
www.santegidio.org

•Région Toscane

www.regione.toscana.it

• Città di Reggio Emilia

Barbara Donnici — barbara.donnici@municipio.re.it
www.municipio.re.it/retecivica/urp/home.nsf

• Città di Venezia

Andrea Del Mercato — international.relations@comune.venezia.it
www.comune.venezia.it

• Coalizione italiana contro la pena di morte

Alessandra Ruberti — aleruberti66@yahoo.it
www.coalit.org

• Comitato Paul Rougeau

Grazia Guaschino — guygre@libero.it

• Hands off Cain

Elisabetta Zamparutti — e.zamparutti@radicali.it
www.handsoffcain.info

• Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL)

Vito Monetti — vitomonetti@libero.it
http://www.medelnet.org/pages/89_1.html

• Matera (Ville de)

comune@comune.mt.it
www.comune.matera.it

• Ordine Provinciale dei Medici-Chirurgi e degli Odontoiatri di Firenze

Antonio Panti — direzione@ordine-medici-firenze.it
http://85.35.144.226/start.asp

JAPON

• Center for Prisoner's Rights (CPR)

Maiko Tagusari — m-tg@mwa.biglobe.ne.jp

• Forum 90

Yoshihiro Yasuda — jyonasan@symphony.plala.or.jp

JORDANIE

• Arab Coalition Against the Death Penalty

Nizam Assaf — achrs@achrs.org
www.achrs.org

•Adaleh Center for Human Rights studies

Miqdad Asem — info@adaleh-center.org
www.adaleh-center.org

LIBÉRIA

• ACAT Liberia

Dale N. Tokpah — acatliberiamail@yahoo.com

MALTE

• International Organization for Diplomatic Relations

Mara Catello — diplomatic@iodr.org
www.iodr.org

MAROC

• Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort au Maroc

Abdellah Mouseddad — amouseddad@yahoo.fr

• Association Marocaine des Droits Humains (AMDH)

Ben Abdesselam Abdel-llah — lilahbena@yahoo.fr

• Centre marocain des droits de l'Homme

Mohammed Ennouhi — youssefennouhi@yahoo.fr
cmdh@cmdh.org
www.cmdh.org

• Forum Marocain pour la Vérité et la Justice

Driss Oumhand — fmvj@menara.ma
drissoumhand@yahoo.fr

• Organisation Marocaine des Droits Humains

Mostafa Znaidi	m.znaidi@gmail.com znaidi44@gmail.com contact@omdh.org www.omdh.org

• Observatoire Marocain des Prisons

Abderrahim Jamai	a.jamai@menara.ma

MAURITANIE

• Mauritanian Coalition Against Death Penalty

El Hacene Mahmoud Mbareck	abdah67@yahoo.fr www.adhm.mr

NIGER

• ROTAB

Ali Idrissa	pcqvpniger@yahoo.fr

• SYNAFEN, Syndicat national des agents de la formation et de l'éducation du Niger

Almoustapha Moussa	synafen@yahoo.fr

• Action pour une Education de qualité

Boubacar Inoussa	inoussa.boubacar@yahoo.fr

NIGERIA

• HURILAWS

Ja'afaru Adamu	a.jaafaru@hurilaws.org hurilaws@hurilaws.org http://www.hurilaws.org

• Nigerian Humanist Movement

Léo Igwe	humanistleo@hotmail.com

NORVÈGE

• Iran Human Rights

Mahmood Amiry-Moghaddam	iranhr2007@gmail.com www.iranhr.net

OUGANDA

• Foundation for Human Rights Initiative (FHRI)

Livingstone Sewanyana	fhri@starcom.co.ug fhri@spacenet.co.ug www.fhri.or.ug

OUZBEKISTAN

• Mothers Against Death Penalty

Tamara Chunikova	tamara4848@mail.ru

PALESTINE (TERRITOIRES AUTONOMES)

• Palestinian Center for Human Rights

Raji Al-Sourani	pchr@pchrgaza.org http://pchrgaza.ps

• Leaders Organization

Shadi Atshan	leaders@leaders.ps www.leaders.ps

PAKISTAN

• Human Rights Commission of Pakistan

Kamran Arif	kamranarif.advocate@gmail.com www.hcrp-web.org

PORTO RICO

• Puerto Rican Coalition Against Death Penalty

Carmelo Campos Cruz	carmelocampos@yahoo.com

• Puerto Rico Bar Association

Juan Matos-De Juan	matosdejuan@gmail.com

R. D. CONGO

• Culture pour la Paix et la Justice

Liévin Ngondji	cpj_ong@yahoo.fr

• Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI RDC)

Fernandez Murhola	cojeski_rdcongo@yahoo.com cojeski.rdc@societecivile.cd www.cojeski.org

• Comité des Observateurs des Droits de l'Homme (CODHO)

N'Sii Luanda Shandwe	nsiiluanda_codho@yahoo.fr codho_kinshasa@yahoo.fr

• Congolese Youth Movement

Robert Wangachumo	congyouth@yahoo.fr

• Pax Christi Uvira

Jean-Jacques de Christ Nganya	paxchristiuvira@yahoo.fr www.paxchristi.net

• RADHOMA/ RD Congo

Baudouin Kipaka Basilimu	radhoma_congo@yahoo.fr

• Ligue pour la Défense et la vulgarisation des droits de l'homme, LDVDH

Christian Mafuila	laldvdh1999@yahoo.fr

ROYAUME DE BAHREIN

• Bahrain Human Rights Society

Abdulla Alderazi — bhrs@bhrs.com

ROYAUME UNI

• Death Watch International

Simon Shepherd — info@deathwatchinternational.org
www.deathwatchinternational.org

• Amnesty International Secrétariat International

Chiara Sangiorgio — csangiorgio@amnesty.org
www.amnesty.org

• Penal Reform International (PRI)

Jacqueline Macalesher — jmacalesher@penalreform.org
www.penalreform.org

• Reprieve

David Sellwood — david.sellwood@reprieve.org.uk
www.reprieve.org.uk

• The international Harm Reduction Association

Patrick Gallahue — patrick.gallahue@ihra.net
www.ihra.net

• Anti-Death Penalty Asia Network ADPAN

louise.vischer@amnesty.org
http://asiapacific.amnesty.org/apro/aproweb.nsf/pages/adpan

RWANDA

• Observatoire National des Prisons

Christian Buzigwa — grafkivu@yahoo.fr

SUISSE

• Ordre des Avocats de Genève

Jean-François Ducrest — secretariat@odageneve.ch
www.odageneve.ch

• Lifespark

Evelyne Giordani — contactus@lifespark.org
www.lifespark.org

• Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)

Alexandra Kossin — ak@omct.org
www.omct.org

• International Commission of Jurists

Jan Borgen — jan.borgen@icj.org
www.icj.org

TAIWAN

• Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP)

Hsinyi Lin — hsinyi1975@gmail.com
taedp.tw@gmail.com
taedp-wcadp@googlegroups.com
www.taedp.org.tw
www.peopo.org/taedp

TANZANIE

• Legal and Human Rights Centre (LHRC)

Helen Kijo-Bisimba — lhrc@humanrights.or.tz

TOGO

• Forum Africain Contre la Peine de Mort

Ganyo Gbeti — ganyo_sam@yahoo.fr
facpm@aol.com
www.desmainsunies.com/FACPM/FACPM.htm

TUNISIE

• Coalition Nationale tunisienne contre la peine de mort

Mohamed Habib Marsit — atunisia@sections.amnesty.org

• Conseil National pour les Libertés en Tunisie

Sihem Bensedrine — contact@cnlt98.org
sbensedrine@yahoo.com
www.cnltunisie.org

UKRAINE

• Women's Information Consultative Center

Olena Suslova — wicc@empedu.org.ua
http://www.empedu.org.ua